

61 RESSORTISSANTS MAROCAINS ARRÊTÉS À ORAN

L'ALGÉRIE DRESSE UN MUR D'ACIER CONTRE LES COMPLOTS EXTÉRIEURS

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8615 MARDI 13 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ELECTIONS LOCALES

Plus de 6 000 listes en lice

Page 3

AADL 3

LES PREMIÈRES CLÉS REMISES LE 1er NOVEMBRE

L'attribution des premiers logements retenus dans le cadre de la nouvelle formule de location-vente AADL 3 débutera au début du mois de novembre prochain, en coïncidence avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution. C'est ce qu'a annoncé hier Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, lors d'une tournée d'inspection effectuée dans plusieurs wilayas de l'est du pays.
Page 2



PRISONNIERS SAHRAOUIS DE GDEIM IZIK

Des journalistes algériens tirent la sonnette d'alarme

Page 3

PÉTROLE ET GAZ

Arkab met en avant un avenir prometteur

Page 5

YASMINA SELLAM RETRACE SON VOYAGE À TRAVERS LES SIÈCLES

«Le couscous doit beaucoup à l'Algérie»

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ADRESSAGE NATIONAL

1,5 million d'adresses déjà normalisées

L'ALGÉRIE compte actuellement 1,5 million d'adresses officielles normalisées et géolocalisables, dans le cadre du déploiement du Référentiel national de l'adressage. C'est dans cette perspective qu'une journée d'étude consacrée à la généralisation du dispositif à l'échelle nationale à l'horizon 2030 s'est ouverte hier, à Oran, sous l'égide du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

La directrice générale au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée de la généralisation du projet, Amel Djouame, a indiqué que le pays compte actuellement 1,5 million d'adresses officielles normalisées et géolocalisables. Selon elle, le déploiement du dispositif a déjà concerné 13 wilayas, dont les opérations ont été inscrites au budget de l'État pour 2026. L'objectif est d'étendre le projet à l'ensemble des 69 wilayas du pays d'ici à 2030.

La responsable a précisé que le projet avait reçu l'approbation du Premier ministre et qu'il serait prochainement présenté au président de la République en Conseil des ministres.

Oran a été la première wilaya pilote à accueillir le déploiement du Référentiel national de l'adressage. À ce titre, le wali, Ibrahim Ouchene, a présenté le bilan de l'opération lors de son intervention à l'ouverture des travaux. Les données communiquées font état de 14 963 espaces dont la dénomination a été achevée, de 36 123 plaques installées pour identifier les rues, les lieux et les espaces publics, ainsi que de 406 000 entrées d'immeubles ayant fait l'objet d'une numérotation réglementaire.

Le bilan fait également ressortir la production de plus de 415 000 adresses confirmées, intégrées dans une base de données numériques documentée, conçue pour être actualisée et enrichie en continu grâce à une mise à jour géospatiale. Selon le wali, ces données constituent un outil de référence pour appuyer la prise de décision, améliorer la qualité du service public et renforcer la coordination entre les secteurs économiques et ceux du développement.

Les travaux prévoient également la présentation d'exemples d'applications fondées sur l'exploitation des données d'adressage. Les représentants des organismes publics et les opérateurs économiques concernés, notamment les services de sécurité, la Protection civile, les services des impôts, l'Algérienne des eaux et Sonelgaz, sont appelés à exposer les usages possibles de ces informations. Cette démarche expérimentale s'appuiera sur des échantillons d'adresses établies dans plusieurs communes de la wilaya d'Oran.

Brahim Mazi

AADL 3

Les premières clés annoncées pour le 1er novembre

L'attribution des premiers logements retenus dans le cadre de la nouvelle formule de location-vente AADL 3 débutera au début du mois de novembre prochain, en coïncidence avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. C'est ce qu'a annoncé hier Mohamed Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, lors d'une tournée d'inspection effectuée dans plusieurs wilayas de l'est du pays.

Au cours de cette tournée d'évaluation, le ministre a également apporté des précisions sur les perspectives du secteur à moyen terme, annonçant « le lancement d'un quota additionnel de 300 000 logements qui viendra renforcer l'offre publique». Cette nouvelle enveloppe vient consolider le programme initial, alors que 200 000 unités se trouvent déjà à différents stades de réalisation à travers le territoire national.

L'annonce de ce volume supplémentaire traduit la volonté des autorités de répondre à la forte demande suscitée par l'ouverture de la plateforme d'inscription en juillet 2024, tout en assurant la continuité de la commande publique au profit des entreprises nationales et étrangères chargées de la réalisation des projets.

Sur le plan financier, cette accélération du programme s'accompagne de précisions concernant le calendrier de paiement des souscripteurs. S'exprimant devant la presse, Mohamed Tarek Belaribi a tenu à rassurer les citoyens quant aux modalités de règlement de la deuxième tranche du programme. Il a ainsi déclaré que « les ordres de paiement relatifs à la deuxième tranche du programme AADL 3 commenceront dans deux semaines à être mis à la disposition des souscripteurs ». Conscient de l'impact de cette échéance sur le budget des ménages à revenus moyens, le ministère étudie également des possibilités d'assouplissement. Le ministre a précisé : « La possibilité de régler cette deuxième tranche en deux versements est également à l'étude ».



Mohamed Tarek Belaribi.

À quelques semaines de cette échéance attendue par les souscripteurs, le premier responsable du secteur s'est rendu sur les chantiers les plus avancés afin de vérifier l'état d'achèvement des blocs résidentiels, le raccordement aux réseaux secondaires et la finition des espaces extérieurs.

La tournée ministérielle a débuté dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, à laquelle une enveloppe globale de 11 000 logements AADL 3 a été attribuée au titre des lois de finances 2025 et 2026. Sur place, la délégation s'est enquise de l'état d'avancement des travaux de terrassement, de l'installation des bases de vie des entreprises chargées de la réalisation et du respect des cahiers des charges relatifs à la qualité des matériaux de construction utilisés.

La deuxième étape a conduit le ministre dans la wilaya de Mila, plus précisément dans la commune de Chelghoum Laïd, où il a inspecté un chantier pilote de 400 logements en location-vente. Ce projet s'inscrit dans un programme de 7 225 logements attribués à la wilaya pour répondre à la demande locale en matière d'habitat.

Par ailleurs, le ministère a souligné que le programme AADL 3 marque une évolution dans l'approche de l'aménagement urbain. L'objectif est de rompre avec le modèle des cités-dortoirs périphériques en privilégiant la création de pôles urbains intégrés et autonomes. Les nouveaux ensembles résidentiels prévoient, dès la phase d'étude, la réalisation simultanée d'infrastructures scolaires couvrant les trois cycles d'enseignement, de polycliniques, de bureaux de poste, de locaux commerciaux de proximité, ainsi que d'espaces verts et d'aires de jeux pour enfants. En matière de confort thermique et d'équipements, les logements bénéficieront également d'un cahier des charges révisé prévoyant notamment l'installation de systèmes de chauffage central individuel et une meilleure isolation des bâtiments.

Pour concrétiser cette stratégie d'aménagement, les services techniques du ministère font état de 47 pôles urbains en cours de structuration, répartis dans 38 wilayas et mobilisant une assiette foncière globale de plus de 30 000 hectares.

La priorité opérationnelle a été accordée à 16 pôles majeurs couvrant 7 875 hectares, où les travaux d'aménagement primaire et de viabilisation sont déjà engagés en vue de permettre l'implantation de 493 559 logements.

Sihem Bounabi

FORUM MONDIAL DES MAIRES À LUOYANG

Alger fait valoir ses ambitions en Chine

LA SAUVEGARDE du patrimoine historique et la modernisation des espaces urbains ont constitué les deux principaux axes de la participation de la wilaya d'Alger au Forum mondial des maires, tenu du 9 au 11 octobre à Luoyang, dans la province chinoise du Henan. La capitale algérienne y a présenté son expérience en matière de protection et de valorisation du patrimoine culturel, ainsi que les grandes orientations de sa stratégie de développement urbain.

Représentant le ministre-wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, la wali déléguée de la circonscription administrative de Draria, Nachida Belahouène, a pris part aux travaux de cette rencontre internationale, placée sous le thème de la « préservation du patrimoine culturel des capitales historiques et des échanges civilisationnels entre les villes », selon un communiqué des services de la wilaya. Les ateliers thématiques ont permis aux collectivités participantes de présenter leurs démarches en faveur de la préservation de leur héritage historique et culturel.

Dans ce cadre, la représentante d'Alger a exposé les efforts déployés pour protéger le patrimoine matériel et immatériel de la capitale, en mettant particulièrement l'accent sur La Casbah, l'un de ses sites les plus emblématiques. Avec ses ruelles, ses bâtisses anciennes et son architecture caractéristique, ce quartier historique constitue un repère majeur de l'histoire et de l'identité algéroises. Sa sauvegarde contribue à préserver la mémoire de la ville et à transmettre aux générations futures les témoignages de son passé.

La présentation de l'expérience algéroise a également porté sur les orientations retenues par la wilaya pour accompagner le développement et la modernisation de la capitale. La préservation des quartiers historiques s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'aménagement urbain, l'organisation des espaces et l'amélioration du cadre de vie.

À cette dimension patrimoniale s'est ainsi ajoutée la présentation de la vision stratégique de la wilaya pour le développement d'Alger. Nachida Belahouène a exposé aux participants les objectifs de cette démarche, les projets programmés et les efforts des services locaux pour en assurer la concrétisation. Le plan blanc figure parmi les instruments évoqués dans cette stratégie, qui comprend des projets destinés à développer la capitale et à améliorer ses espaces urbains.

La participation d'Alger a ainsi mis en évidence la complémentarité entre la préservation de l'héritage architectural et la transformation de la ville, deux enjeux appelés à être pris en compte dans la planification et l'aménagement urbains.

La participation de la wilaya d'Alger au forum s'inscrit également dans le cadre de l'activation de l'accord de jumelage qui la lie à la province chinoise du Henan. Cette coopération vise à consolider les relations entre les deux collectivités et élargir les échanges dans les domaines de la gestion urbaine, de la modernisation des villes et de la planification territoriale. Ces partenariats décentralisés offrent aux collectivités un cadre pour partager leurs expériences et confronter leurs méthodes de travail. La gestion des villes historiques, l'aménagement des espaces urbains et la préservation du patrimoine constituent autant de domaines dans lesquels les échanges peuvent alimenter les réflexions locales et favoriser le partage de pratiques adaptées aux réalités de chaque territoire.

Sihem B.

PRISONNIERS SAHRAOUIS DE GDEIM IZIK

La sonnette d'alarme des journalistes algériens

Depuis près de trois semaines, neuf prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik sont en grève de la faim dans les geôles de l'occupant marocain. Leur situation est devenue intenable, avec une dangereuse dégradation de leur état de santé, aggravée par les mauvaises conditions d'emprisonnement.

L'intransigeance des autorités pénitentiaires du Makhzen et leur refus des visites familiales ou de simples contacts avec leurs avocats sont dénoncés quotidiennement, alors que ces détenus revendiquent leurs droits fondamentaux, leur refus de l'injustice et de l'oppression, ainsi que le respect de leur dignité.

Le Réseau des journalistes algériens solidaires de la lutte du peuple sahraoui a lancé un cri d'alarme, appelant les Nations unies et toute la communauté internationale à intervenir en urgence pour sauver la vie de ces prisonniers. Il dénonce fermement la politique répressive des autorités marocaines.

Dans un communiqué publié dans la soirée d'avant-hier, le Réseau met en garde contre les graves risques que cette situation fait peser sur la vie des prisonniers et tient Rabat pour pleinement responsable de leur intégrité physique et de leur sécurité. Il exige également leur libération immédiate et inconditionnelle, ainsi que la mise en place urgente d'une prise en charge médicale appropriée, afin de préserver leur vie et de mettre un terme aux souffrances qu'ils endurent quotidiennement.

Le Réseau des journalistes algériens explique que cette grève de la faim, pacifique et légitime, constitue un ultime recours pour faire entendre la voix des détenus et défendre leurs droits les plus élémentaires. Dans leur texte, les signataires soulignent que cette mobilisation est un cri de détresse et un avertissement majeur que nul ne peut raisonnablement ignorer.

Dans leur déclaration de solidarité, les membres du Réseau estiment que « la gravité de cette situation interpelle directement les acteurs internationaux impliqués dans le processus de règlement du conflit du Sahara occidental, au premier rang desquels l'Organisation des Nations unies (ONU) et les États-Unis ». « Le respect des droits humains, la protection de la vie et la sauvegarde de la dignité humaine ne peuvent être subordonnés à des considérations politiques ni sacrifiés sur l'autel des calculs diplomatiques. Il est impératif que ces acteurs rompent sans délai le silence entourant cette situation et prennent des mesures concrètes pour prévenir toute issue tragique », ajoute la déclaration.



Une situation intenable.

Le Réseau des journalistes algériens solidaires appelle à la mobilisation urgente d'un vaste mouvement de solidarité internationale en faveur de ces militants sahraouis, afin d'exiger leur libération et de mettre fin à leur calvaire. « Nous réclamons également la mise en œuvre effective des recommandations formulées en 2023 et en 2026 par le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire et le Comité contre la torture, telles que mentionnées dans les démarches et revendications relatives à leur situation, notamment en ce qui concerne leur libération », indique encore le Réseau.

Ce dernier affirme que, face à une vie humaine en danger, le silence n'est pas une option. L'indifférence devant la souffrance de ces neuf détenus reviendrait à se détourner des exigences fondamentales de la conscience humaine et des principes universels des droits humains. « Leur combat s'inscrit dans la revendication du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, la liberté, la dignité et l'indépendance », lit-on dans le texte.

Enfin, le Réseau exhorte les autorités d'occupation marocaines à répondre sans délai aux revendications légitimes des détenus, à leur garantir un accès immédiat aux soins nécessaires et à mettre fin à toute situation susceptible d'aggraver leur état de santé. La vie de ces neuf prisonniers est en jeu. Leur libération ne peut plus attendre.

Hachemi B.

SCRUTIN DU 28 NOVEMBRE

Béjaïa affine ses préparatifs

EN PRÉVISION des élections locales du 28 novembre, la wilaya de Béjaïa intensifie les préparatifs sur les plans organisationnel et logistique. Alors que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procède à l'examen des dossiers de candidature, l'administration locale s'emploie à réunir les conditions nécessaires au bon déroulement du scrutin.

L'ANIE a entamé, le 8 octobre, l'examen de 4 436 dossiers de candidature issus des 171 listes déposées, une opération prévue sur dix jours. Au total, 162 listes sont en lice pour les Assemblées populaires communales (APC) et neuf pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Elles regroupent des candidats issus de partis politiques ainsi que des listes indépendantes.

Parmi les formations engagées dans cette échéance, le Front des forces socialistes (FFS) est présent dans 47 communes ainsi qu'au niveau de l'APW. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) participe, quant à lui, dans une trentaine de communes, selon des informations locales.

Sur le plan organisationnel, l'exécutif de wilaya poursuit la préparation des différentes étapes du scrutin. Samedi dernier, le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Mehdi, a présidé une réunion de coordination au siège de la wilaya, en présence des responsables de la délégation locale de l'ANIE, de l'inspecteur général, du chef de cabinet, du délégué à la sécurité, ainsi que des chefs de daïra et des directeurs exécutifs.

Les échanges ont porté sur les dispositions à prendre pour assurer le bon déroulement des opérations électorales. Les préparatifs concernent notamment l'équipement des bureaux de vote, l'aménagement des centres, la mise en place du matériel d'affichage ainsi que les mesures techniques, sanitaires et sécuritaires nécessaires.

Les instructions données lors de cette réunion ont mis l'accent sur la coordination entre les services de l'administration et l'ANIE, le respect des échéances fixées et le traitement rapide des éventuelles difficultés. L'objectif est de prévenir les contraintes organisationnelles susceptibles de perturber le déroulement du scrutin.

L'accessibilité des bureaux de vote dans les zones reculées figure également parmi les préoccupations des responsables locaux. Des moyens de transport adaptés doivent être mobilisés afin de faciliter les déplacements des électeurs et de leur permettre de rejoindre les centres de vote.

N. Bensalem

ELECTIONS LOCALES

Plus de 6 000 listes en lice

À MOINS de sept semaines du scrutin du 28 novembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a recensé 6 065 listes de candidatures pour les élections des APC et des APW, regroupant plus de 162 000 candidats à l'échelle nationale. Le bilan définitif détaille leur répartition entre partis politiques, listes indépendantes et alliances partisanes, tandis que les procédures de validation des candidatures se poursuivent conformément à la loi électorale. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué.

Selon le bilan définitif rendu public par l'ANIE, ces listes se répartissent entre 5 631 candidatures pour les APC et 434 pour les APW, regroupant respectivement 141 388 et 21 476 candidats.

Pour les assemblées communales, 5 371 listes ont été présentées par des partis politiques, 239 sont indépendantes et 21 ont été constituées dans le cadre d'alliances partisanes. Concernant les assemblées de wilaya, le bilan fait état de 405 listes présentées par des partis politiques, de 24 listes indépendantes et de cinq listes issues d'alliances entre partis.

Ces chiffres ont été établis à l'expiration du délai légal de dépôt des candidatures, conformément au décret présidentiel n° 26-284 portant convocation du corps électoral pour le scrutin du 28 novembre 2026 et aux dispositions de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée.

Après le dépôt des dossiers, l'ANIE est chargée d'en vérifier la conformité aux conditions légales et de statuer sur l'acceptation ou le rejet des candidatures. Toute décision de rejet d'une liste ou d'une candidature doit être motivée juridiquement et notifiée dans un délai de dix jours à compter du dépôt de la déclaration de candidature. À défaut de notification dans ce délai, la candidature est réputée acceptée.

Les candidats ou les listes concernés peuvent contester une décision de rejet devant la juridiction administrative d'appel territorialement compétente dans les trois jours suivant sa notification. La juridiction dispose ensuite de quatre jours, à compter du dépôt du recours, pour statuer.

À l'issue de cette procédure, les listes sont complétées et les candidats dont les dossiers ont été rejetés sont remplacés, avant la publication des listes définitives des candidats par l'ANIE.

La campagne électorale s'ouvrira trois semaines avant le scrutin et prendra fin trois jours avant la date du vote, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral.

La constitution des listes de candidats obéit à plusieurs exigences légales. Leur nombre doit dépasser celui des sièges à pourvoir de sept candidats dans les circonscriptions comptant un nombre impair de sièges et de six candidats dans celles où ce nombre est pair.

Les listes doivent également respecter des critères de représentation. Elles doivent comporter au moins un tiers de candidates, réserver au moins la moitié des candidatures aux personnes âgées de 40 ans au plus à la date du scrutin et compter au moins un tiers de candidats ayant un niveau d'enseignement universitaire. La condition relative à la représentation des femmes ne s'applique toutefois pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20 000 habitants.

Les membres des APC et des APW sont élus pour un mandat de cinq ans, au moyen d'un scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle, avec vote préférentiel et sans panachage. Le nombre de sièges attribués à chaque assemblée varie en fonction de la population, sur la base des données du dernier Recensement général de la population et de l'habitat.

Le scrutin se déroulera également dans le contexte du nouveau découpage territorial du pays, qui influe sur la délimitation des circonscriptions électorales et la répartition des sièges. Dans les wilayas nouvellement créées, les listes présentées par un ou plusieurs partis politiques bénéficient, par ailleurs, d'une dispense de la condition relative à la collecte des signatures, à condition de satisfaire à l'un des deux critères prévus par la loi électorale, liés aux résultats obtenus par le parti ou à sa représentation dans la wilaya mère lors des dernières élections.

Amel Saïdi

LA MINISTRE DU TOURISME À BLIDA

Inauguration d'un l'hôtel climatique moderne

LA MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Medahi, a effectué hier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida, où elle a inauguré, à Chréa, une infrastructure moderne, à savoir l'hôtel climatique «Sky Club». La visite a débuté par la présentation d'un exposé sur le secteur du tourisme et de l'artisanat dans cette wilaya, ainsi que par la projection d'une vidéo mettant en valeur les atouts touristiques dont regorge Blida.

Dans le cadre des efforts visant à renforcer les infrastructures hôtelières et promouvoir le tourisme de montagne, Mme Medahi a procédé à l'inauguration de l'hôtel climatique moderne «Sky Club», situé au col des fougères à 1500 m d'altitude dans la ville de Chréa. Ce projet s'inscrit dans une démarche visant à accroître les capacités d'hébergement et développer l'offre touristique de la région.

À cette occasion, la ministre a souligné la nécessité de privilégier le recrutement des jeunes de la région possédant les compétences et qualifications requises dans les domaines du tourisme et de l'hôtellerie favorisant ainsi la création d'emplois locaux et la valorisation du potentiel humain dont abonde la région.

Elle a aussi souligné qu'il est important d'adopter les technologies modernes de l'information et de la communication dans la gestion des établissements hôteliers — notamment en développant les services de réservation et de paiement en ligne — afin d'améliorer la qualité des prestations, de faciliter l'expérience client. Par ailleurs, deux résidences touristiques privées, déclarées sous l'option de l'hébergement chez l'habitant, ont fait aussi l'objet d'une visite d'inspection à Chréa.

En compagnie du wali, il a été procédé à la remise des autorisations d'exploitation, après vérification de leur conformité aux conditions réglementaires en vigueur. Ces deux établissements s'inscrivent dans le cadre de la formule d'hébergement chez l'habitant, qui offre des options alternatives, alliant confort et authenticité de l'accueil local.

Cette formule répond aux besoins des familles ainsi que des amateurs de nature et de détente, contribuant ainsi à renforcer les capacités d'accueil touristique et dynamiser l'activité touristique et économique locale. Elle vise à diversifier les modes d'hébergement, encourager le tourisme alternatif, valoriser les atouts locaux et renforcer la contribution du secteur privé au développement de l'activité touristique. Dans ce contexte, la ministre a donné des instructions pour intensifier les efforts visant à faire connaître cette formule et encourager l'adhésion à celle-ci. Ces efforts passent par l'organisation de campagnes de sensibilisation à l'intention des propriétaires de logements et par un accompagnement dans les démarches de déclaration, ainsi que par le lancement de campagnes d'information via les médias et les réseaux sociaux pour présenter les avantages de ce mode d'hébergement et les conditions pour en bénéficier.

T. Bouhamidi

PROGRAMME «EU–ALGERIA FOR BUSINESS»

16 millions d'euros pour renforcer le partenariat

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a lancé, hier à Alger, la mission de formulation du programme «EU–Algeria For Business», destiné à renforcer le partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) dans les domaines de l'amélioration du climat des affaires et du développement de relations économiques bilatérales durables.

Doté d'une enveloppe de 16 millions d'euros, ce programme s'étalera sur 84 mois, dont 60 consacrés à sa mise en œuvre opérationnelle, conformément à la convention de programmation financière signée le 8 juillet dernier entre la Commission européenne, le ministère des Affaires étrangères et l'AAPI. Dans son allocution à l'occasion du lancement de cette mission, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a souligné l'importance de cette initiative pour la diversification et la résilience de l'économie algérienne, à travers le renforcement de la coopération avec l'UE, l'amélioration des conditions d'investissement et le développement de relations économiques bilatérales durables.

Le programme vise notamment à accroître les investissements européens en Algérie, faciliter les échanges commerciaux et accompagner les entreprises algériennes dans leur accès aux marchés européens. La réalisation de ces objectifs nécessite, selon Rekkache, des actions cohérentes en matière d'attractivité de la destination Algérie, d'amélioration des conditions d'exercice des activités économiques et de facilitation des échanges.

Pour l'AAPI, ces objectifs s'inscrivent directement dans ses missions de promotion de l'investissement, notamment à travers la valorisation des opportunités économiques, le renforcement de la visibilité de l'Algérie auprès des investisseurs et la facilitation des mises en relation entre les opérateurs économiques, en vue de favoriser l'émergence de projets productifs et de partenariats d'affaires.



Faciliter les échanges commerciaux.

Programmée du 12 au 14 octobre, la mission de formulation doit permettre de traduire les objectifs généraux du programme en une feuille de route opérationnelle précisant les interventions à retenir, les ressources à mobiliser, le calendrier d'exécution et les résultats attendus. La programmation devra également assurer une adéquation entre les moyens engagés et les objectifs fixés, tout en répondant aux besoins exprimés par les institutions et les entreprises.

Les travaux s'articulent autour de trois axes complémentaires. Le premier porte sur le climat des affaires, la promotion de l'investissement et le développement des partenariats économiques entre l'UE et l'Algérie. Il s'agira notamment d'identifier les contraintes rencontrées par les investisseurs, de mettre en valeur les opportunités sectorielles et de favoriser les partenariats industriels fondés sur la coproduction, la sous-traitance et le transfert de technologies. Une attention particulière sera accordée aux mécanismes permettant de rapprocher les opportunités d'investissement des capacités et des attentes des entreprises algériennes et européennes.

Le deuxième axe concerne la facilitation des échanges, la digitalisation et le commerce régional, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). La simplification et la dématérialisation des procédures commerciales et douanières figurent parmi les leviers retenus pour réduire les contraintes opérationnelles des entreprises et renforcer leur accès aux marchés régionaux et internationaux.

Le troisième axe porte sur la qualité, l'accès au marché européen et la transition écologique. Les discussions concernent les exigences de conformité, les infrastructures de qualité, la certification ainsi que l'accompagnement des entreprises face aux normes environnementales, notamment celles liées au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne.

Ces exigences seront également examinées sous l'angle des besoins d'accompagnement des entreprises et des nouvelles possibilités de coopération et d'investissement. Les rencontres multilatérales prévues seront suivies de consultations bilatérales avec des institutions spécialisées, notamment dans les domaines de l'appui aux entreprises, du commerce électronique et du renforcement des capacités environnementales. La diversité des acteurs mobilisés, comprenant la Délégation de l'UE en Algérie, les experts de l'International Trade Center, les organisations patronales et les représentants des institutions et administrations publiques, constitue un atout pour confronter les analyses, cerner les besoins du secteur privé et identifier les complémentarités entre les interventions envisagées.

À ce titre, Rekkache a exprimé le souhait de voir cette mission aboutir à un programme cohérent, réaliste et axé sur des résultats mesurables. Il a notamment insisté sur la nécessité de traduire les ressources mobilisées en actions concrètes au profit des investisseurs et des entreprises, à travers une meilleure visibilité des opportunités, le développement des partenariats économiques, une facilitation effective des échanges et un accompagnement renforcé pour accéder aux marchés. Par ailleurs, le directeur général a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à contribuer pleinement à cette démarche, dans le cadre de ses missions et de ses responsabilités au sein du dispositif de gouvernance du programme. L'Agence veillera notamment à la coordination des parties prenantes algériennes et à la prise en compte des besoins liés à la promotion de l'investissement.

Rim Boukhari

COOPERATION ALGERO-ALLEMANDE

L'AHK Algérie à la rencontre des industriels à Oran

UNE DÉLÉGATION de la chambre algéro-allemande d'industrie et du commerce (AHK Algérie) a effectué une mission à Oran consacrée aux rencontres avec les entreprises allemandes et les acteurs industriels présents dans la région. Cette initiative vise à renforcer le dialogue économique, à mieux cerner les besoins des entreprises et identifier de nouvelles perspectives de coopération entre l'Algérie et l'Allemagne, a indiqué l'AHK dans un communiqué rendu public hier.

À l'occasion de la première journée de cette mission, qui a débuté le 4 octobre, le président de l'AHK Algérie, El Hadi Iskander, le directeur général, Oliver Blank, et Sofiane Ramdani, chef de division, ont effectué une série de visites en présence de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, et de la cheffe de mission adjointe, Anne-Sophie Legge.La délégation s'est rendue auprès de Stellantis/FIAT, de Reichhart Logistics et de Purem by Eberspächer. Ces rencontres ont permis d'échanger avec les équipes sur leurs activités, leur présence en Algérie, leurs perspectives de développement et les possibilités de partenariat, est-il précisé par l'AHK. Cette dernière estime que ces visites ont constitué une occasion de mieux comprendre les réalités opérationnelles et les besoins des entreprises industrielles et internationales implantées dans la wilaya d'Oran.

Selon la même source, le programme s'est poursuivi jusqu'à hier, dernière journée de la mission à Oran, avec une visite de l'entreprise algérienne Friction Tec/MOLL Batterien, spécialisée dans la fabrication de batteries automobiles pour véhicules légers et poids lourds, Friction Tec dispose d'une unité de production dans la région d. Elle représente également la marque allemande MOLL Batterien GmbH en Algérie. Fabricant allemand de batteries automobiles, MOLL Batterien développe des solutions destinées aux besoins du secteur automobile. Les échanges de la délégation de l'AHK avec les équipes ont porté sur les activités de l'entreprise, son expertise, son développement sur le marché algérien et les perspectives de coopération. À travers ces différentes rencontres, l'AHK Algérie poursuit sa mission de rapprochement entre les entreprises et les acteurs économiques des deux pays. Ces visites de terrain favorisent les échanges directs, permettent de mieux appréhender les enjeux industriels et contribuent à faire émerger de nouvelles opportunités commerciales et de partenariat , souligne l'AHK.

Rim B.

ALERTANT SUR L'INSUFFISANCE DES INVESTISSEMENTS

Arkab met en avant l'avenir prometteur du pétrole et du gaz

L'avenir du pétrole et du gaz est prometteur compte tenu du contexte marqué notamment par l'intensification des risques géopolitiques et la recomposition des équilibres entre l'offre et la demande, cette dernière étant appelée à poursuivre sa progression, a indiqué hier le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab. Intervenant à l'occasion de la 25e édition du Congrès mondial de l'énergie «WPC Energy 2026» ouvert hier dans la capitale saoudienne Riyad, il a relevé l'insuffisance des investissements et les conséquences de cette situation sur les fondamentaux du marché et sur les prix.

Les perspectives des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, dans un contexte marqué par l'intensification des risques géopolitiques, les incertitudes liées aux investissements et la recomposition des équilibres entre l'offre et la demande, ont été au centre des débats de la rencontre ministérielle de haut niveau, à laquelle ont pris part plusieurs hauts responsables du secteur énergétique, à l'instar du secrétaire général de l'OPEP.

Dans son intervention, Arkab a souligné que la demande mondiale de pétrole et de gaz devrait continuer de croître au cours des prochaines décennies, sous l'effet de «la croissance démographique», «du développement économique», de «l'urbanisation et de l'industrialisation», notamment dans les économies émergentes, a indiqué hier le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. Signalant le fait que l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient constitueraient les principaux pôles de croissance future de la demande énergétique, le ministre a expliqué que les transformations



du système énergétique mondial ne se traduisaient pas nécessairement par une baisse uniforme de la consommation de pétrole, mais plutôt par une évolution de la nature de la demande, de sa répartition géographique et de ses usages.

Il a notamment relevé la poursuite de la croissance des besoins liés à l'aviation, au transport lourd et à l'industrie pétrochimique, parallèlement à l'augmentation de la consommation dans les économies émergentes.

Mettant en avant les prévisions faisant état d'une hausse de la demande mondiale de l'énergie à l'horizon 2050 et d'une progression de la demande mondiale de gaz naturel à l'horizon 2055, ainsi que du GNL, lequel pourrait représenter 65 % des échanges mondiaux de gaz, le ministre a toutefois relevé l'insuffisance des investissements et surtout leur impact.

Une situation qui risquerait, a-t-il dit, d'accentuer les tensions entre l'offre et la demande et d'entraîner une forte volatilité des marchés.

L'ALGÉRIE POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DES HYDROCARBURES

Selon lui, les investissements constituent un «enjeu majeur» pour la sécurité énergétique, estimant que le principal défi auquel sont confrontés les marchés énergétiques résidait dans «la mobilisation des investissements nécessaires pour transformer les ressources disponibles en capacités effectives de production, de transport, de transformation et d'exportation». Ces investissements doivent couvrir l'ensemble des infrastructures énergétiques, notamment les gazoducs, les installations de liquéfaction, les ports, les capacités de stockage et de raffinage ainsi que les réseaux énergétiques, selon les explications du ministre, soulignant la nécessité de disposer d'une vision «claire et stable» à long terme.

«La sécurité énergétique repose sur des investissements suffisants et réalisés en temps opportun, une vision claire à long terme et une coopération internationale équilibrée entre pays producteurs et consommateurs», a affirmé Arkab.

Le ministre a dans ce sens exposé les efforts de l'Algérie visant le développement de ses ressources en hydrocarbures, le renforcement de ses infrastructures ainsi que son attractivité des investissements internationaux dans l'exploration et la production. Arkab a dans ce contexte évoqué le programme d'appel à concurrence, à savoir le «Algeria Bid Round 2026», lequel, a-t-il signalé, constitue un levier important de cette stratégie, avec la mise en concurrence de sept périmètres d'exploration.

Le ministre, qui a souligné le rôle joué par la coopération entre les pays producteurs et l'alliance OPEP+ dans la préservation de la stabilité et de l'équilibre du marché pétrolier, a par ailleurs mis en exergue l'importance stratégique du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), présenté comme un corridor énergétique africain majeur pour le renforcement de la sécurité énergétique et de l'intégration régionale.

Il a été également question lors de l'intervention du ministre à l'ouverture des travaux de cette rencontre ministérielle du développent de la transformation locale et les chaînes de valeur. Arkab a en effet insisté sur l'importance de développer les chaînes de valeur et de renforcer les capacités nationales de raffinage et de pétrochimie afin d'accroître la valeur ajoutée tirée des ressources nationales.

Lilia Ait Akli

COOPERATION ENERGETIQUE

Adjal examine les perspectives avec le Koweït et l'Irak

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a tenu des rencontres bilatérales avec ses homologues irakiens et koweïtiens, avec lesquels il a passé en revue les perspectives et les moyens de renforcer la coopération. Les entreprises koweïtiennes sont principalement invitées à investir dans le secteur des hydrocarbures en Algérie et à participer à l'appel d'offres «Algeria Bid Round 2026».

En marge de sa participation aux travaux de la 25ème édition du Congrès mondial de l'énergie (WPC Energy 2026), qui se tient jusqu'au 15 octobre à Riyad, en Arabie saoudite, le ministre des Hydrocarbures s'est entretenu hier avec le ministre du Pétrole du Koweït, Tariq Suleiman Al-Roumi, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties ont examiné les moyens de consolider les relations bilatérales, d'explorer de nouvelles perspectives de coopération et d'élargir les partenariats dans le secteur des hydrocarbures.

En plus d'avoir évoqué le renforcement de la coordination et de la concertation entre les deux pays au sein de l'OPEP et de l'OPEP+, les entretiens ont permis d'aborder les perspectives de renforcement de la coopération dans les industries pétrolière et gazière, notamment au regard de l'intérêt manifesté par des groupes d'investissement koweïtiens pour le marché algérien.

Dans ce contexte, Arkab a invité les entreprises koweïtiennes à investir dans le secteur des hydrocarbures en Algérie et à participer à l'appel d'offres «Algeria Bid Round 2026», en mettant à profit les avantages offerts par le cadre juridique régissant l'investissement et les hydrocarbures en Algérie, afin de concrétiser des partenariats intégrés et mutuellement bénéfiques. Le ministre koweïtien du Pétrole a salué, de son côté, la vision stratégique de l'Algérie ainsi que le niveau de coordination entre les deux pays dans les instances énergétiques internationales. Il a également exprimé l'intérêt des entreprises pétrolières et des groupes d'investissement koweïtiens pour la réalisation de projets communs à long terme avec leurs partenaires algériens.

Avec le ministre irakien du Pétrole, Bassim Mohammed Khudair Al-Abadi, il a été également question du renforcement de la coopération dans le domaine des hydrocarbures, à la lumière des potentialités et des capacités dont disposent les deux pays, notamment dans les secteurs de l'exploration et de la production du gaz naturel, de la pétrochimie, de l'investissement et du développement de partenariats entre les entreprises, selon le département des Hydrocarbures.

Les deux parties ont ainsi examiné les perspectives de coopération entre Sonatrach et les compagnies pétrolières irakiennes, à travers la concrétisation de projets et d'investissements conjoints couvrant les différentes étapes de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Ces projets pourraient notamment concerner l'exploration et la production, le développement des champs, la valorisation et l'exploitation du gaz associé, ainsi que les industries pétrochimiques et la production d'engrais, a précisé la même source. S'agissant du gaz, les deux parties qui ont réaffirmé l'importance de poursuivre la coordination, notamment dans le cadre de l'OPEP et le GECF, ont insisté sur l'importance de développer les capacités de collecte, de traitement et de valorisation du gaz associé en Irak, compte tenu du potentiel dont dispose le pays. Elles ont également évoqué la possibilité de mettre à profit l'expertise algérienne dans ce domaine afin d'optimiser l'exploitation des ressources gazières et de générer davantage de valeur ajoutée.

Lilia Ait Akli

CONSEIL MINISTÉRIEL ARABE DE L'ÉLECTRICITÉ

L'Algérie élue à la vice-présidence du bureau exécutif

L'ALGÉRIE a été élue, hier à Riyadh en Arabie saoudite, au poste de vice-président du Bureau exécutif du Conseil ministériel arabe de l'électricité, renforçant ainsi la participation de l'Algérie aux mécanismes de coordination et de coopération arabes dans le domaine de l'énergie électrique. C'est lors des travaux de la 16e réunion du Conseil, auxquels a pris part le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, que l'Algérie a été élue à ce poste, a indiqué le ministère dans un communiqué, soulignant l'importance de cette étape. Cette réunion, consacrée à l'examen de nombre de questions liées au développement de l'action arabe commune dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi qu'au renforcement de la coopération régionale et internationale en la matière, a été marquée par la passation de la présidence du Conseil du Royaume de Jordanie au Royaume d'Arabie saoudite, ainsi que par le renouvellement de la composition du Bureau exécutif du Conseil ministériel arabe de l'électricité. A cette occasion, il a été décidé de tenir la prochaine réunion du Conseil ministériel arabe de l'électricité à la fin de l'année 2027 en Arabie saoudite.

Parallèlement à sa participation à cette réunion du Conseil ministériel arabe de l'électricité qui a été une occasion de débattre plusieurs dossiers relatifs au renforcement de la coopération arabe dans le secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, Adjal s'est entretenu avec ses homologues jordanien et égyptien. Les perspectives de coopération et les moyens de consolider la coopération dans le secteur de l'électricité et des énergies renouvelables ont été examinés.

Hamid B.

RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES, ANGLAIS ET IA

Les grands dossiers de Baddari

La rentrée universitaire 2026-2027 et l'amélioration des conditions de formation et de vie des étudiants ont été au centre d'une réunion de coordination présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Plusieurs dossiers ont été examinés, notamment la réhabilitation des résidences universitaires, le renforcement de l'enseignement en anglais, le développement de l'intelligence artificielle et l'attractivité des universités algériennes auprès des étudiants étrangers.

Tenue dimanche avec les cadres du ministère, en présence des responsables des universités d'Alger 3 et de Blida 1, cette réunion a permis de faire le point sur l'avancement des programmes engagés et les priorités du secteur pour l'année universitaire en cours.

Sur le plan pédagogique, les discussions ont porté sur le démarrage des cours, le respect du volume horaire semestriel et le renforcement de l'enseignement en anglais. Le suivi du projet de double cursus en médecine et de la licence en anglais, ainsi que le développement de parcours de formation individualisés, figuraient également à l'ordre du jour.

L'amélioration des conditions de vie des étudiants a constitué un autre volet des échanges. Le suivi de l'hygiène dans les résidences universitaires, du transport et de l'hébergement a été abordé, parallèlement aux programmes de réhabilitation des cités universitaires.

Les projets de développement des infrastructures ont également été examinés, notamment la réalisation de nouvelles installations, l'aménagement des établissements et la création de nouvelles facultés de médecine. Les besoins de financement des opérations de réhabilitation des résidences universitaires, la réorganisation de certaines rubriques budgétaires et la réhabilitation de l'université de la santé à Alger figuraient parmi les dossiers étudiés.

L'innovation et l'entrepreneuriat universitaire ont aussi été au centre de la réunion. Les responsables ont fait le point sur les projets « Protomarket », anciens et nouveaux, la création d'entreprises et le développement des filiales des établissements universitaires. Les mécanismes de financement et les possibilités d'investissement en Bourse ont également été abordés.

Sur le volet numérique, le développement de la deuxième version du système informatique Progres et le suivi du projet consacré à l'intelligence artificielle ont été examinés. L'harmonisation des données et des indicateurs entre les structures concernées a été évoquée afin d'améliorer la cohérence du suivi des activités du secteur.

Les discussions ont également porté sur l'accueil des étudiants étrangers, le développement du programme « Study in Algeria » et le renforcement des partenariats internationaux. La réunion a aussi examiné les questions de recrutement et de gouvernance, ainsi que la préparation du budget 2027 et les projets prévus pour l'année universitaire 2026-2027.

Lynda L.

SANG, PLASMA, NUMÉRISATION

L'ANS face à ses nouveaux défis

La sécurisation de l'approvisionnement en sang, la perspective de produire localement des médicaments dérivés du plasma et la modernisation numérique constituent les principaux chantiers assignés à l'Agence nationale du sang (ANS) par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene. Lors de l'installation du professeur Issam Frigaa à la tête de cet établissement, le ministre a appelé à renforcer ses capacités et améliorer son fonctionnement à l'échelle nationale.

Lors de la cérémonie, organisée en présence de cadres du ministère et de l'agence, Aït Messaoudene a rappelé « l'importance stratégique » de l'ANS dans l'organisation et le développement du système de transfusion sanguine. « La disponibilité du sang et de ses dérivés, dans le respect des normes de qualité et de sécurité, demeure un enjeu majeur pour les établissements de santé et les patients dont la prise en charge dépend de ces produits », a-t-il déclaré dimanche.

Pour mener à bien cette mission, le nouveau directeur général devra s'appuyer sur une feuille de route intégrée, fondée sur des priorités clairement définies, des objectifs stratégiques et la modernisation des méthodes de gestion. Le ministre a, dans ce cadre, appelé à mettre en place une planification permettant de répondre plus efficacement aux besoins des structures sanitaires sur l'ensemble du territoire national.

Parmi les orientations retenues, le développement de la production nationale de médicaments dérivés du plasma occupe une place particulière. Obtenus à partir des composants du sang, ces produits sont indispensables à la prise en charge de plusieurs pathologies et situations médicales. Leur disponibilité constitue ainsi un enjeu majeur pour la continuité des soins et la sécurité sanitaire.

Le premier responsable du secteur a plaidé pour une transition « progressive et mûrement réfléchie » vers cette production, soulignant l'importance du développement des capacités techniques et scientifiques et de la mobilisation des moyens nécessaires.

Cette ambition suppose de consolider les compétences, les infrastructures et l'organisation indispensables à une telle activité. Elle ouvre également la voie à un renforcement de l'autonomie nationale en matière d'approvisionnement en produits thérapeutiques issus du plasma, dont la fabrication exige des procédés maîtrisés et des normes strictes de qualité et de sécurité.



Une nouvelle feuille de route.

Le défi du nouveau directeur général consiste donc à préparer cette évolution tout en assurant les missions quotidiennes de l'agence, notamment la collecte, la conservation et la distribution des produits sanguins.

LA NUMÉRISATION POUR ANTICIPER LES PÉNURIES

Autre axe prioritaire, la transformation numérique doit contribuer à une gestion plus rigoureuse des stocks et à une meilleure coordination de la chaîne transfusionnelle. Le ministre a appelé à faire de la numérisation « un levier essentiel de modernisation des performances de l'ANS ». Il a notamment préconisé la mise en place d'un système d'information intégré permettant de suivre en temps réel les stocks de sang et de ses dérivés, tout en améliorant la gestion des opérations de collecte, de stockage et de distribution. Le dispositif envisagé doit également couvrir le parcours des donneurs et renforcer la traçabilité des poches de sang et de leurs dérivés à chaque étape. Une meilleure circulation de l'information permettrait ainsi d'identifier plus rapidement les besoins, d'anticiper les risques de pénurie et d'orienter les produits disponibles vers les structures sanitaires qui en ont besoin. revêt une importance particulière pour un réseau appelé à concilier la disponibilité des produits sanguins, leur conservation dans des conditions adaptées et leur acheminement en fonction des besoins des établissements de santé.

Sihem Bounabi

ÉCOLE PRIMAIRE

L'arabe et les maths réorganisés

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale revoit l'organisation des apprentissages en langue arabe et en mathématiques dans le cycle primaire. La nouvelle mesure prévoit une semaine entière consacrée à l'intégration, à l'évaluation et à la remédiation pédagogique en langue arabe. En mathématiques, des séances spécifiques seront programmées afin de remédier aux difficultés des élèves et de consolider leurs acquis.

Selon une note ministérielle adressée aux directeurs de l'éducation, aux inspecteurs de l'enseignement primaire et aux directeurs des écoles primaires, cette réorganisation vise à améliorer la qualité des apprentissages et à mieux prendre en charge les difficultés scolaires dès leur apparition.

Cette nouvelle organisation fait suite aux constats établis sur le terrain, notamment en ce qui concerne le temps insuffisant consacré à certaines activités pédagogiques. Le dispositif prévoit, en langue arabe, une semaine entière dédiée à l'intégration, à l'évaluation et à la remédiation pédagogique. En mathématiques, l'accent est mis sur la programmation de séances spécifiques pour répondre aux difficultés mises en évidence par les évaluations.

Ces ajustements visent à optimiser l'utilisation du temps scolaire et à permettre aux enseignants d'accompagner les élèves en fonction de leurs besoins et de leur niveau de maîtrise des apprentissages.

En langue arabe, l'organisation appliquée jusqu'à présent, fondée sur trois semaines d'apprentissage suivies d'une demi-semaine d'intégration, a montré ses limites. Selon la note ministérielle, cette formule ne permettait pas de disposer du temps nécessaire pour mener à bien l'ensemble des activités prévues durant la période d'intégration.

Cette contrainte réduisait notamment les possibilités offertes aux élèves de mobiliser leurs connaissances dans des situations concrètes. Elle limitait également la capacité des enseignants à évaluer leur niveau de maîtrise, à cerner les difficultés rencontrées et à apporter des réponses pédagogiques adaptées.

Pour y remédier, le ministère a retenu une nouvelle répartition des séquences, fondée sur six semaines d'apprentissage suivies d'une semaine complète consacrée à l'intégration, à l'évaluation et à la remédiation pédagogique.

Ce réaménagement doit offrir davantage de temps pour construire et consolider progressivement les apprentissages, tout en réduisant la pression liée à la durée limitée de la période d'intégration. Il permettra également de mieux organiser les différentes activités et de faciliter le passage de l'intégration collective à l'intégration individuelle.

La nouvelle formule doit aussi permettre aux enseignants de réaliser les évaluations des acquis dans de meilleures conditions, d'en analyser les résultats et d'identifier les points forts des élèves ainsi que les difficultés persistantes. Des séances de remédiation pourront ensuite être consacrées aux besoins relevés au cours des apprentissages.

En mathématiques, le ministère entend également renforcer la remédiation pédagogique. Les séquences d'apprentissage se terminent par une semaine consacrée à l'intégration et au bilan des acquis. La note d'orientation souligne toutefois que des séances effectives de remédiation doivent être programmées en fonction des difficultés révélées par les différentes évaluations réalisées tout au long de chaque séquence.

Le ministère précise que les séances de remédiation en mathématiques devront précéder la rubrique « Les mathématiques dans notre vie » et concerner tous les élèves, avec des activités adaptées à leurs besoins. Les enseignants pourront constituer des groupes souples afin d'offrir un soutien ciblé aux élèves en difficulté et des activités de consolidation ou d'enrichissement aux autres. Cette réorganisation vise à optimiser le temps scolaire et à améliorer l'efficacité des apprentissages en arabe et en mathématiques.

Lynda Louifi

IRAN–ÉTATS-UNIS

Vers une reprise de la guerre après les midterms ?

Le président américain Donald Trump assure qu'il n'attaquera pas l'Iran avant les élections de mi-mandat du 3 novembre, mais laisse clairement la porte ouverte à de nouvelles frappes ensuite.



Téhéran juge la réponse américaine à ses conditions «insuffisante» et refuse pour l'instant de poursuivre les échanges. La trêve entre Téhéran et Washington apparaît de plus en plus fragile. Le président américain Donald Trump a assuré le 8 octobre que les États-Unis ne lanceraient pas de nouvelles frappes contre l'Iran avant les élections de mi-mandat du 3 novembre, mais il continue de menacer ouvertement de reprendre les opérations militaires ensuite si aucun accord n'est trouvé. Le Pentagone a parallèlement demandé au Commandement central américain (CENTCOM) de se tenir prêt à mener de nouvelles opérations majeures contre l'Iran. Côté iranien, le discours s'est lui aussi durci. Le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien Mohsen Rezaei a estimé que la réponse américaine aux sept conditions proposées par Téhéran pour mettre fin au conflit et rouvrir complètement le détroit d'Ormuz était « insuffisante ». Selon lui, Washington a accepté certains points, mais reste trop ambigu sur d'autres. L'Iran affirme donc ne plus vouloir répondre tant que ces zones d'ombre ne sont pas levées. L'Iran a de nouvelles cibles en tête Surtout, Téhéran prévient désormais qu'une nouvelle attaque américaine entraînerait une riposte élargie contre des cibles jusqu'ici relativement épargnées. Rezaei a directement cité les câbles sous-marins, les centres de données, les installations d'intelligence artificielle et d'autres infrastructures technologiques liées aux États-Unis dans le Golfe, évaluant leur valeur à plus de 2 000 milliards de dollars. Les Émirats arabes unis et les installations autour d'Ormuz seraient particulièrement exposés. La menace est crédible dans la mesure où l'Iran a déjà frappé des infrastructures numériques régionales depuis le début du conflit. Elle montre aussi que Téhéran cherche désormais à déplacer le coût d'une éventuelle nouvelle guerre vers les économies du Golfe et les intérêts technologiques américains. Pour l'instant, aucune reprise des hostilités n'est décidée. Mais la situation est paradoxale : Trump affirme vouloir négocier tout en maintenant la menace de frappes après le scrutin de mi-mandat, tandis que l'Iran répond qu'une nouvelle attaque ouvrirait un front beaucoup plus large. La prochaine rupture diplomatique pourrait donc rapidement redevenir militaire.

R. I.

ARABIE SAOUDITE

Les Houthis étendent leurs frappes jusqu'à Dammam

LES HOUTHIS ont revendiqué de nouvelles frappes contre Dammam et plusieurs installations de Saudi Aramco, élargissant leurs attaques à l'est du royaume. Cette région abrite le cœur de l'industrie pétrolière saoudienne, ce qui confère une portée stratégique particulière à ces opérations. Les Houthis élargissent encore le champ de leurs attaques contre l'Arabie saoudite. Après Riyad, Abha et plusieurs sites stratégiques saoudiens, le mouvement yéménite a revendiqué, le 11 octobre, des frappes contre l'aéroport de Dammam, dans la province orientale, ainsi que contre des installations de Saudi Aramco. Cette extension vers l'est du pays marque une nouvelle étape dans l'escalade, car Dammam se trouve au cœur de la principale région pétrolière saoudienne. Jusqu'ici, les attaques les plus meurtrières s'étaient concentrées sur Riyad. Le 10 octobre, une frappe contre l'aéroport King Khalid a fait au moins 13 morts et plus de 300 blessés, avant qu'une nouvelle attaque ne tue encore une personne et n'en blesse onze dimanche. Les Houthis affirment répondre aux bombardements saoudiens au Yémen, où Riyad soutient une nouvelle offensive gouvernementale contre leurs positions. La pression sur Riyad Le choix de Dammam n'est pas anodin. La ville se situe à proximité immédiate des grands centres énergétiques de l'est saoudien, notamment Dhahran, Ras Tanura et Abqaïq. En visant cette zone, les Houthis montrent qu'ils cherchent désormais moins à perturber le trafic aérien qu'à faire peser une menace directe sur l'appareil pétrolier saoudien. Ils ont parallèlement revendiqué des attaques contre deux installations d'Aramco. Cette stratégie vise aussi l'économie du pays. Des dirigeants de grands groupes pétroliers ont annulé leur participation à un congrès énergétique prévu à Riyad après les récentes frappes, tandis que plusieurs États ont déconseillé les voyages en Arabie saoudite. L'effet recherché est clair : montrer que la guerre au Yémen peut désormais affecter directement l'image de stabilité sur laquelle repose une partie de la Vision 2030 du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. Ce déplacement vers Dammam signifie donc que le conflit change d'échelle. Les Houthis ne se contentent plus de frapper les régions frontalières ou la capitale : ils démontrent leur capacité à attaquer simultanément les centres politiques, aéroportuaires et énergétiques du royaume.

R. I.

SERGUEÏ LAVROV :

«Zelensky ne mérite pas de répit sur le champ de bataille»

UNE TRÊVE donnerait à Kiev le temps de recevoir de nouvelles armes européennes, estime Sergueï Lavrov. Le ministre russe des Affaires étrangères a dénoncé les calculs de Volodymyr Zelensky le 12 octobre, lors d'une conférence de presse à Moscou avec son homologue libanais. Volodymyr Zelensky invoque les élections pour réclamer deux mois de trêve, mais cherche en réalité à faire réarmer ses forces par l'Europe, a accusé le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Le ministre a mis en cause cette manœuvre le 12 octobre à Moscou, devant les journalistes, après ses entretiens avec son homologue libanais des Affaires étrangères Youssef Raggi. « Moi, je ne pense pas qu'il mérite ce répit, je ne pense pas que nous nous laisserons prendre une fois de plus à des assurances et des promesses », a déclaré Lavrov. Pendant cette pause, les Européens pourraient livrer de nouveaux armements à Kiev, a-t-il expliqué. Interrogé sur la réaction de Zelensky aux déclarations du président américain Donald Trump, il a fustigé la surprise feinte et la volonté de mettre chaque proposition publique au service de cette demande de trêve. Les objectifs de Moscou restent les mêmes Lavrov a rappelé que le président russe Vladimir Poutine avait clairement exposé la position de Moscou. « Nous continuons à réaliser les objectifs de l'opération militaire spéciale. Ils sont bien connus de tous, nous ne les avons jamais modifiés, contrairement aux zigzags et aux louvoiements de Zelensky et de ses maîtres européens. Nous n'avons donc aucun compte à rendre à qui que ce soit. » Le 11 octobre, Zelensky avait proposé un cessez-le-feu de 60 jours pour organiser des élections. Cette annonce suivait l'appel de Trump à choisir un nouveau dirigeant ukrainien capable de conclure un accord avec la Russie. L'énergie faisait aussi partie des discussions. Trump avait annoncé une trêve énergétique le même jour, sans confirmation de Moscou. Zelensky s'était dit prêt à suspendre les attaques contre les raffineries russes en échange de l'arrêt des frappes visant les installations énergétiques ukrainiennes. Lavrov a replacé ces propositions dans ce qu'il décrit comme une même recherche de répit pour Kiev. La Russie réaffirme son soutien au Liban Lavrov a aussi dénoncé les opérations israéliennes au Liban, qu'il considère comme une violation du droit international. Face à Raggi, il a réaffirmé le soutien russe à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale du pays. Aucun ministre libanais des Affaires étrangères n'avait effectué de visite à Moscou depuis cinq ans. Cette rencontre était la deuxième entre les deux hommes en un mois : le chef de la diplomatie russe a souhaité poursuivre ces échanges sans nouvelle interruption prolongée. Les deux ministres s'étaient déjà retrouvés le 23 septembre à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Raggi avait alors participé à l'entretien de son homologue russe avec le Premier ministre libanais Nawaf Salam.

R. I.

15E FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE

Béjaïa, carrefour des scènes du monde

Le théâtre investira la cité de Yemma Gouraya du 15 au 23 octobre. Durant neuf jours, Béjaïa vivra au rythme des représentations, des rencontres et des animations culturelles.

Placée sous le slogan « Le théâtre dans la cité », la 15e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa (FITB) mise sur une programmation internationale et une volonté affirmée de rapprocher les arts de la scène du public. L'un des temps forts de cette édition sera le lancement du trophée Gouraya, qui marque l'entrée du festival dans une nouvelle phase avec l'instauration d'une compétition internationale.

Sur la scène du Théâtre régional Malek-Bouguermouh, sept troupes venues de différents pays se disputeront les distinctions du festival. L'Italie sera représentée par Pagliacci, de Ruggero Leoncavallo, présenté par Tir Opera Urbana APS, le Sénégal par « La Graine de la discorde », de la Compagnie du Théâtre académique, et la Russie par « Pauvre Lisa », du St Petersburg Bryantsev Theatre. La Tunisie participera avec « El Haribat », du Théâtre national tunisien et de Fabula Prod, tandis que l'Irak présentera « Essaâ 03:03 », de Firqat Turkman Drama El Masrah. L'Algérie sera représentée par le Théâtre régional de Tizi Ouzou avec « Louhat Eddem » et le Théâtre national algérien avec « Janazet Ayoub ».

Présidé par Ziani Chérif Ayad, figure du théâtre algérien, le jury aura la responsabilité de départager les spectacles en lice et de décerner le Grand Prix, les prix d'interprétation, celui de la meilleure scénographie ainsi que le Prix du jury.

Cette édition sera également placée sous le signe de la solidarité. En choisissant le Liban comme pays invité d'honneur, le FITB entend témoigner son soutien à un peuple et à ses artistes, tout en rappelant la capacité du théâtre à rapprocher les peuples et à faire vivre le dialogue dans les périodes difficiles.

Le festival rendra par ailleurs hommage à plusieurs figures qui ont marqué la scène culturelle algérienne. Le dramaturge Abdelmalek Bouguermouh et le scénographe Tahar Khelfaoui seront honorés, tandis que le comédien et dramaturge Mohamed Fellag adressera un message vidéo depuis Paris.

Le théâtre au plus près du public

Fidèle au slogan de cette édition, le FITB entend faire sortir le théâtre des salles pour le porter au cœur des espaces de vie. Des spectacles de contes, de magie et des animations de rue sont ainsi prévus dans la Casbah, à la Porte Sarrasine, dans des établissements scolaires ainsi qu'au centre pour enfants à besoins spécifiques de Sid-Ali Lebhar.

La programmation s'étendra également à plusieurs communes de la wilaya. Akfadou, Ouzellaguen, Aokas, Amizour, El-Kseur, Akbou, Kherrata et Souk-Oufella accueilleront des représentations assurées notamment par des troupes locales, dont Phoenix, Tighri Umezgun et Azar. Cette présence dans les communes vise à élargir l'accès aux spectacles et à faire participer un public plus diversifié à la manifestation.

La formation et la réflexion occuperont aussi une place importante dans le programme. Des ateliers seront organisés en partenariat avec le Théâtre du Soleil de Paris, avec la participation d'intervenants tunisiens et algériens. Le festival



accueillera également un colloque scientifique international dirigé par le professeur Djamil Aïssani. Des chercheurs d'Algérie, du Bénin, du Yémen, d'Allemagne et d'Irak y échangeront autour du thème « Théâtre et anthropologie, la place de l'acteur dans la problématique ».

Entre compétition internationale, hommages, spectacles de proximité et rencontres scientifiques, cette 15e édition entend faire de Béjaïa un espace de création, de transmission et de dialogue, où le théâtre s'affirme comme un art capable d'émouvoir, d'interroger la société et de rapprocher les publics.

N. Bensalem



JOURNÉES THÉÂTRALES M'HAMED BENGUETTAF

La scénographie, un langage au service de la scène

LA SCÉNOGRAPHIE comme composante essentielle de l'écriture théâtrale. C'est autour de cette approche que s'est tenue, avant-hier, la masterclass « De l'idée à l'image », animée par le docteur Hamza Djaballah, dans le cadre de la deuxième édition des Journées théâtrales M'hamed Benguettaf, au Théâtre régional de Naâma.

Loin de se limiter à la conception du décor, la scénographie engage une réflexion sur l'espace, la lumière, les volumes et la présence des corps. Elle contribue à la construction du sens et influence la manière dont le spectateur reçoit et interprète l'œuvre théâtrale. C'est cette dimension que le formateur a placée au centre de son intervention, en privilégiant une démarche pratique fondée sur le passage de l'idée dramatique à l'image scénique.

Le travail proposé aux participants a porté sur les différentes étapes de cette construction, de la lecture du texte à l'organisation de l'espace. Le choix des éléments scéniques, leur disposition, leur interaction avec les acteurs et la place accordée aux ombres ont constitué autant de pistes d'exploration. L'objectif était de comprendre comment une proposition scénographique peut traduire une intention dramaturgique sans nécessairement recourir à un décor réaliste. Des extraits d'« En attendant Godot » de



Samuel Beckett et de « Hamlet » de William Shakespeare ont servi de support aux exercices. À partir de ces textes, les participants ont été invités à imaginer différentes configurations scéniques et à mesurer la capacité de l'espace à porter une signification, à créer une tension ou à installer une atmosphère.

La réflexion s'est également nourrie des expériences de Robert Wilson, Josef Svoboda, Tadeusz Kantor et Peter Brook, dont les démarches illustrent la diversité des rapports entre l'espace, le corps et l'image. Volumes géométriques, projections, jeux d'ombres et dispositifs lumineux ont ainsi été abordés comme autant de moyens d'expression susceptibles de renouveler la perception de la scène.

La lumière a notamment fait l'objet d'une attention particulière. Selon son orientation, son intensité ou sa couleur, elle peut transformer un même espace et en modifier profondément la lecture. L'éclairage ne remplit donc pas uniquement une fonction technique, mais participe pleinement à la composition de l'image théâtrale et à son impact visuel.

La séance a amené les participants à élaborer une première esquisse scénographique, en confrontant leurs intentions artistiques aux possibilités concrètes de leur mise en œuvre. Cette démarche les invite à penser chaque élément en fonction de sa pertinence et de son effet sur le spectateur.

En organisant cette masterclass, les Journées théâtrales M'hamed Benguettaf accordent une place à la transmission des outils de création et à l'expérimentation artistique. À Naâma, la scénographie a ainsi été abordée comme une véritable écriture visuelle, indissociable de l'acte théâtral et bien éloignée du simple habillage de la scène.

Aymen D.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

«Basta Cinéma» pour accompagner sept projets algériens

LE FESTIVAL international du film arabe d'Oran innove avec le lancement d'un programme consacré au développement des projets cinématographiques algériens intitulé «Basta Cinéma». Destinée à accompagner les porteurs de projets, l'initiative a été annoncée par le commissariat du festival et sera organisée du 19 au 24 décembre prochain, en parallèle de la 14e édition de la manifestation dédiée au 7e art, prévue du 18 au 24 décembre à Oran.

La première édition de ce programme concernera sept projets algériens relevant de trois genres, la fiction, le documentaire et le film d'animation. Le programme vise à accompagner leurs auteurs depuis la conception de l'idée et la définition de la vision créative jusqu'à l'élaboration d'un dossier de présentation professionnel, destiné à être soumis à un jury international composé de professionnels de l'industrie cinématographique. L'accompagnement permettra aux porteurs de projets d'affiner leurs propositions artistiques, de structurer leurs dossiers et de renforcer leurs capacités à présenter et à défendre leurs œuvres devant des professionnels du secteur. L'objectif étant de leur fournir des outils adaptés aux exigences de l'industrie cinématographique et de favoriser le développement de leurs projets. À travers cette initiative, le commissariat aspire mettre à la disposition des talents algériens un cadre de travail professionnel, en mettant l'accent sur les différentes étapes de préparation d'un projet, avant sa concrétisation. Le projet accorde ainsi une place particulière au développement en amont des œuvres, de la formulation de l'idée à sa présentation sous une forme structurée.

Les inscriptions à cette première édition sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2026, annoncent les organisateurs. Ces derniers ont mis à la disposition des candidats une plateforme où ils pourront consulter les modalités de participation et soumettre leurs dossiers : (https://film.oranfestival-dz.com/basta-cinema/), est–il encore précisé.

A. B.

YASMINA SELLAM RETRACE SON VOYAGE À TRAVERS LES SIÈCLES :

«Le couscous doit beaucoup à l'Algérie»

Invitée d'un talk à la villa Boulkine, dans le cadre de la 11e édition du Festival culturel national de la création féminine, l'ingénieure agronome, cheffe cuisinière et chercheuse Yasmina Sellam a retracé l'histoire du couscous à la lumière de recherches historiques et archéologiques, affirmant que l'Algérie est particulièrement à l'origine de son internationalisation.

«Les traces écrites du patrimoine ne peuvent être dérobées ». C'est par cette affirmation que Yasmina Sellam a étayé, cette fois, sa réflexion sur ce plat emblématique, dont elle a mis en exergue l'ancrage algérien, en rappelant doctement que l'Algérie a largement contribué à son internationalisation, bien au-delà de l'Afrique du Nord, du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.
Au cours de ce talk organisé à la villa Boulkine, la chercheuse a insisté sur la nécessité impérieuse de documenter son histoire, en s'appuyant sur les recherches archéologiques, les textes historiques et l'étude des pratiques alimentaires.
À ce propos, Yasmina Sellam a rappelé le rôle déterminant qu'a joué l'Algérie, pendant la nuit coloniale, dans l'industrialisation de sa fabrication, en citant la création de la Maison Ricci à Blida, en 1853. Auparavant, des femmes roulaient la semoule à la main, uniquement, avant que le couscous ne soit soumis à un séchage artificiel destiné à faciliter sa conservation et son exportation. Le savoir-faire artisanal entrait alors dans une nouvelle phase, ouvrant davantage le marché international à ce produit. « La première usine de couscous et la première rouleuse mécanique ont été créées en Algérie, d'où provenait le premier paquet de couscous commercialisé à l'étranger », a-t-elle fait savoir.
Au fil de son intervention, la chercheuse a, en outre, évoqué les déplacements et les transformations du couscous au cours des siècles. Elle s'est d'ailleurs intéressée à son implantation dans d'autres territoires, même au Brésil, où il a donné naissance à



des déclinaisons associant des ingrédients et des saveurs différents.
Selon les observations de Yasmina Sellam, le territoire algérien se distingue par la diversité des recettes de couscous et l'ancienneté des traces matérielles directement liées à sa préparation. Au cours de son intervention, elle a évoqué les différentes appellations de ce mets, entre autres « seksu » et « taâm », en les replaçant dans leur contexte linguistique et culturel berbère. Elle a ainsi défendu une lecture historique qui remonte à l'Antiquité en Afrique du Nord, notamment dans la région où se trouve actuellement l'Algérie.
Cette démarche est au cœur de son ouvrage Mémoire culinaire de l'Algérie, publié en 2022 aux éditions ANEP. L'auteure retrace de manière chronologique l'évolution des pratiques alimentaires algériennes en mettant en lumière deux grandes étapes de l'histoire humaine. Elle aborde d'abord la Préhistoire, du Paléolithique au Néolithique, en évoquant les prémices de la cuisine et la transition fondamentale que représente la maîtrise du feu pour la cuisson des aliments. Elle se penche ensuite sur les grandes périodes historiques documentées par l'écrit, de l'Antiquité numide, sous le règne du roi Massinissa, aux dynasties islamiques médiévales et à la période ottomane, jusqu'à l'ère moderne et à l'industrialisation.

À LA REDÉCOUVERTE DES RECETTES OUBLIÉES

La redécouverte des recettes anciennes occupe une place tout aussi importante dans son travail. À titre d'exemple, elle a évoqué le couscous à la rose, ou « mesfouf el ward », qu'elle rattache, au terme de ses recherches, à une tradition de la région de Mila. Cette préparation illustre son entreprise de réhabilitation de pratiques culinaires oubliées et de transmission d'un patrimoine culinaire algérien.
Le parcours de Yasmina Sellam témoigne d'un cheminement singulier, à la croisée de la science, de la cuisine et de la transmission. Lors de cette rencontre, elle est revenue sur une vocation qui ne s'est pas imposée d'emblée.
Après le baccalauréat, elle s'oriente vers l'agronomie, un choix qui lui ouvre de nouvelles perspectives. Au terme de ses études supérieures et de vingt-huit années d'enseignement universitaire, elle ressent le besoin de se renouveler et d'explorer d'autres horizons. De cette période de réflexion émerge une ambition : remettre au goût du jour les plats anciens et oubliés de l'Algérie. En mai 2023, Yasmina Sellam a remporté le premier prix du prestigieux concours international des Gourmand World Cookbook Awards à Umeå, en Suède, avec l'ouvrage susmentionné. Cette volonté de faire dialoguer cuisine et histoire s'est notamment concrétisée dans son livre Le Couscous. Racines et Couleurs d'Algérie, publié aux éditions ANEP et récompensé par le premier prix dans la catégorie culture culinaire aux Gourmand World Cookbook Awards 2025, organisés à Lisbonne.Par le biais de cet ouvrage comme dans ses recherches, Yasmina Sellam défend une conception de la cuisine qui dépasse la seule préparation des aliments. Elle y voit une mémoire vivante, portée par des générations de femmes et façonnée par les grandes mutations historiques.

Khalil Aouir

«MAQAMAT AL ANDALUS»

La revue explore la vitalité de la musique andalouse

A TRAVERS les parcours de quatre figures qui contribuent aujourd'hui à l'évolution de la musique andalouse algérienne et à sa transmission, la revue culturelle « Maqamat Al Andalus » consacre son septième numéro à la vitalité de ce patrimoine musical.
La publication explore ainsi les démarches du poète Talal Chaker Kacimi El-Hassani, du chercheur Salim El Hassar, du compositeur Khalil Baba Ahmed et de l'interprète de malouf Abbas Righi.
Le nouveau numéro met également en lumière les acteurs de la formation, le rayonnement du répertoire à l'étranger, les hommages à des maîtres disparus et les liens entre musique et thérapie, mettant ainsi en avant l'importance de préserver cet héritage tout en le renouvelant.
Editée par la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, cette publication semestrielle de 50 pages s'ouvre sur un dossier consacré au poète Talal Chaker Kacimi El-Hassani. Elle explore son parcours et sa pensée à travers une interview, suivie d'un exposé dans lequel il fait part de sa relecture de la musique andalouse, avec la présentation d'une de ses poésies.
Ce numéro retrace également le parcours d'autres artistes: le chercheur en sciences du langage, des études culturelles et du patrimoine méditerranéen, Salim El Hassar, le compositeur et chef d'orchestre, Khalil Baba Ahmed, et l'interprète de cette musique patrimoniale dans son volet Malouf, Abbas Righi.
Leïla El Kebir soutient, dans l'éditorial de cette revue, que l'héritage musical "se transmet et se réinvente". Pour cette musicienne et cheffe d'orchestre, les quatre parcours évoqués dans ce numéro, "font vivre l'héritage plutôt que simplement le conserver".
Le numéro 7 de "Maqamat Al Andalus" s'intéresse également aux acteurs clés de la transmission du patrimoine, à travers des portraits d'artistes et de formateurs qui ont contribué à l'apprentissage, à la préservation et à la transmission de cette musique, à l'image de Cheikh Redouane Bensari.
Parmi les sujets abordés dans cette édition figure également la grande dynamique artistique portée par plusieurs artistes, à l'instar de Leila Borsali et Brahim Hadj Kacem, ainsi que l'annonce de la sortie du premier album de l'artiste Asma Ait Chabane, lauréate du Prix Cheikh Abdelkrim Dali en 2024. Le nouveau numéro propose en outre un article de Leïla El Kebir sur le rayonnement et la vitalité du répertoire musical andalou à l'étranger, porté notamment par une communauté algérienne passionnée et avide de cet art.
Ce numéro met également en lumière l'école de formation artistique en musique andalouse Dar El Ala de Tlemcen, cette ville qui a toujours été et demeure encore un bastion de la musique andalouse.
Et sous le titre "La musique, de la thérapie du corps à la guérison de l'âme", ce numéro présente également une étude sur le rôle que joue la musique dans la psychothérapie et dans le traitement des troubles liés à l'activité cérébrale, donnant au lecteur un aperçu historique sur un grand nombre de savants qui ont mis en avant l'importance de la musique pour soigner l'esprit, à l'instar d'Al Farabi et de Djalal ad-Din Rumi.
La publication a consacré aussi des hommages posthumes à de grandes figures et interprètes de cette musique, à l'instar de Noureddine Saoudi (1954- 2024) et le Cheikh Mohamed Kheznadji (1929- 2025), rassemblant, également, des témoignages sur l'héritage de l'illustre maître de la musique andalouse Abdelkrim Dali, réaffirmant ainsi l'engagement de la fondation éponyme dans la préservation et la transmission de ce trésor culturel.

A. B. / Agence

PATRIMOINE CULINAIRE ALGÉRIEN

La fête du couscous du 15 au 17 octobre à Tizi Ouzou

LA DEUXIÈME édition du Festival du couscous algérien se tiendra à la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, du 15 au 17 octobre, a-t-on appris samedi auprès des organisateurs.
Placée sous le slogan "Le couscous nous rassemble", cette manifestation d'envergure nationale se tiendra au Parc Thamaghra (espace de loisirs) et réunira des participants de différentes wilayas du pays pour une exposition et des conférences autour de ce plat traditionnel. Symbole de convivialité, de partage et d'hospitalité, le couscous occupe une place centrale dans le patrimoine culinaire et culturel algérien.
Transmis de génération en génération, ce plat se décline en une multitude de variétés et de saveurs qui reflètent la diversité et la richesse des traditions du pays. Bien plus qu'un simple plat, il est au cœur des rassemblements familiaux et des grandes occasions, incarnant à lui seul tout un art de vivre ensemble.
Selon le programme communiqué aux médias, chaque wilaya participante sera représentée par deux femmes qui viendront faire découvrir leur savoir-faire, leurs recettes et les spécificités de leurs régions.
Au menu de ces trois journées, une exposition nationale de l'artisanat et des produits du terroir, des conférences sur le patrimoine culinaire, des ateliers de préparation et de dégustation, ainsi que le Concours national culinaire "Trophées Graine d'Or".
Des animations artistiques et culturelles rythmeront également la manifestation, qui se clôturera par une cérémonie de remise des récompenses aux lauréats et aux participants.

R. C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

wilaya Djelfa
Daïra Ain oussera
Commune Ain oussera

NIF de la commune : 0957.1731.90565.13

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 46/2026

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , et l'article 39 du loi n° 23-12 du 05 Aout 2023fixant les règles générales relatives aux marchés publics

- Le président de L'APC de la commune d'Ain oussera, lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

• Location de camions pour ramasser les déchets à travers les quartiers du ville d'AIN OUSSERA en 10 Lots pour l'année 2026:

N° de lot	Intitulé de lot	N° de lot	Intitulé de lot
01	Lot n°: Location d'un camion pour balayer et ramasser les ordures depuis la conduite du réservoir d'eau milieu jusqu' a la station –service a l'ouest a une distance de 3000 m (route de ksar chellala)	06	Lot n° 06 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne de la Route Nationale 40B jusqu'au carrefour en direction de la commune de Guernini sur une distance de 2 400 m.
02	Lot n° 02 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne allant du réservoir d'eau Centre-ville jusqu'au rond-point de la gare ferroviaire sur une distance de 2 600 m (Route de Birine).	07	Lot n° 07 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne allant du tribunal jusqu'à la caserne militaire d'un côté, et le parc d'attractions et de loisirs de l'autre côté, sur une distance de 2 600 m.
03	Lot n° 03 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne allant de l'intersection des deux routes N° 01A et 40B jusqu'au rond-point Had Sahary - Djelfa sur une distance de 2 200 m.	08	Lot n° 08 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne de la CNAS + Auberge de jeunesse, ligne Mosquée Abdelhamid Ben Badis - Mosquée El Wiam, ainsi que le périmètre de la Wilaya et de la Daïra/Commune, sur une distance de 2 400 m.
04	Lot n° 04 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne allant de l'école primaire El Bachir El Ibrahimi jusqu'à la sortie nord de la ville sur une distance de 2 300 m (Rond-point d'Alger).	09	Lot n° 09 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne de la double voie Hachaichi en direction du complexe sportif 1er Novembre, en passant par le centre de formation professionnelle pour filles (CFPA) et le quartier El Wiam, sur une distance de 2 300 m.
05	Lot n° 05 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne allant du réservoir d'eau Centre-ville jusqu'à la route d'évitement (rocade) en direction de la commune de El Khemiss sur une distance de 2 550 m.	10	Lot n° 10 : Location d'un camion balayeur-benne à ordures, ligne allant de la gare routière jusqu'au siège de la nouvelle sûreté urbaine au quartier Essalam sur une distance de 2 500 m, en passant par l'auberge de jeunesse.

• CONDITIONS DE PARTICIPATION : La soumission est ouverte aux touts les institutions nationales publiques et privées qualifiers dans le domaine de l'enlèvement des déchets.

- Les sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès du: service des marchés de L'APC D'AIN OUSSERA, contre paiement de la somme de 7.000,00 DA frais de participation, Les offres seront accompagnées des pièces règlementaire en cours de validité et déposées au niveau du secrétariat particulière de la commune d'Ain oussera.
- La date limite de dépôt des offres est fixés a 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux (08 :00 h à 12 :00 h).
- Les offres doivent être contenue dans trois (03) enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et ne portant que la mention suivante:

A monsieur le président de l'APC de la commune d'Ain oussera
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° :/2026
- Projet:
« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les documents de chaque enveloppe doivent être isolés les uns des autres comme suit:

1/Dossier de candidature:
1- déclaration de candidature dument remplie, datée et signée.
2-déclaration de probité dument remplie, datée et signée.
3-copie de statut de l'entreprise (si le contractant est une personne morale).
4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise (si le contractant est une personne morale).
5- copie de registre électronique du commerce portant le code d'activité correspondant à la prestation demandée.
6- extrait de rôle apuré en cours de validité néant ou échéancier (le document de calendrier est obligatoire) moins de 03 mois.
7- d'octrois des avantages fiscaux activités demandée (au profit de micro entreprises).
8- Numéro d'identification fiscal (NIF).
9- Mise à jour de la (CNAS-CASNOS) copies et en cours à la date d'ouverture des plis.
10-attestation existence commercial c20 (obligatoire) est acceptée uniquement en date de 2025.
11-références professionnelles :le cas échéant ,seules les référence professionnelles de même nature que l'opération annoncée sont acceptées.
12- Reçu de paiement droit participation.
13-les moyens matérielles de déplacement sont un camion privé avec barrières , d'une charge utile d'au moins 3400 kg et d'un châssis benne , muni d'une carte grise et d'une attestation d'assurance + rapport de contrôle technique valide .
14-une copie de l'identification bancaire.

2/Offre technique:
1- Cahier des charges (signée et paraphée),portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2-déclaration à souscrire dument rempli, datée et signée 3- mémoire technique justificatif.

3/Offre financière
1- la lettre de soumission dument rempli, datée et signée.
2-le bordereau des prix unitaire.
3- le détail estimatif et quantitatif.

NB: La date de dépôt des offres est fixés au dernier jour de l'appelle d'offres à 12.00 h.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à partir de la date de dépôt des offres. Ils sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège principal de la commune de Ain oussera quartier ben Badis. Au cas où la journée d'ouverture coïncide avec une journée férie, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jours ouvrable suivant et la même heure.

Le Jeune Indépendant du 13/10/2026 / ANEP 2616034083

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

DIRECTION DES ACTIVITES CULTURELLES DE LA WILAYA D'ALGER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 004/D.A.C.W.A/ 2026
NIF : 410002000016085

La Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 004/D.A.C.W.A/ 2026 portant :

TRAVAUX POUR LA SECURISATION ET LA MISE EN VALEUR DE LA GROTTE CERVANTES ET SES ABORDS IMMEDIATS
- BELOUIZDAD-

Conformément aux articles 39, 43 et 44 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégations du service public et aux articles 39, 40 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics la participation à cet appel d'offre est pour les entreprises remplissant les conditions suivantes :

1/ Capacités professionnelles :
- Un certificat de qualification et classification professionnel activité **des Travaux Publics à titre d'Activité Principale ; de Catégorie trois (03) et plus** en cours de validité.
- **Références professionnelles** :

2/Capacité financière :

La Moyenne du chiffre d'affaires des trois (03) années (2023-2024-2025) du soumissionnaire supérieur ou égal à : **30.000.000,00 DA**

3/Capacité technique :

- Les attestations de bonne exécution (Travaux Publics) de confortement et consolidation de falaises et autres similaires réalisés pendant les dix (10) dernières années, délivrées par les différents services contractants publics.

4/ Retrait du cahier des charges:

- Les entreprises qualifiées dans le secteur **des Travaux Publics à titre d'Activité Principale,** et intéressées par l'avis d'appel d'offres nationales ouvertes exigence de capacités minimales, peuvent se rapprocher de la Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger Palais Hussein Dey rue tripoli Thâalibia, **Alger** pour le retrait du cahier des charges sous format numérique (CD).

5/ Contenu du dossier de soumission

- L'offre doit comporter **un dossier de candidature, une offre technique** et **une offre financière,** (les documents demandés sont mentionnés dans l'article 13 du présent cahier des charges)
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être insères dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination du l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Les offres doivent être accompagnées des pièces visées dans le cahier des charges dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 004/D.A.C.W.A/ 2026
TRAVAUX POUR LA SECURISATION ET LA MISE EN VALEUR DE LA GROTTE CERVANTES ET SES ABORDS IMMEDIATS
- BELOUIZDAD -
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La durée de préparation des offres est fixée vingt cinq **(25) Jours** à partir de la première publication dans le BOMOP ou la presse nationale.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour du délai de préparation des offres, si ce jour correspond à un jour férié légal, le jour de dépôt et d'ouverture et reporté au jour ouvrable (suivant), à **midi (12h00),** toute offre parvenant au-delà de cette heure, considérée comme heure limite ne sera pas réceptionnée.
- Les offres doivent être déposées au niveau du siège de la **Direction des Activités Culturelles de la Wilaya d'Alger** sis à **Palais Hussein Dey, rue tripoli el Thâalibia. Commune d'Hussein Dey Alger.**
- L'ouverture des plis se fera **le même jour du dépôt à 13h00** et en séance publique.
- Les offres resteront valables et les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée du marché.
- Toute offre ne répondant pas aux conditions du cahier des charges sera irrévocablement rejetée.

Le Jeune Indépendant du 13/10/2026 / ANEP 2616034006

EPE - Algérie Télécom - Spa
NIF : 000216001808337
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - TIMIMOUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04/ AT/DOT49/SDFS/DAL/2026

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre
(Contrat d'adhésion à commandes)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives des Télécommunications classifiées dans l'une des catégories de 01 et plus, ayant des capacités techniques et financières pour travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Timimoun
Fonctions Support département Achats et Logistique

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA 251** Agence Timimoun, d'un montant de **huit mille dinars algériens (8000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars BNA **00100 251 03 00000 657 /76**

Présentation des offres :
Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - TIMIMOUN
Avenue 1er Novembre Centre-ville - TIMIMOUN TEL : 049 30 05 90
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04 /AT/DOT49/SDFS/DAL/2026
Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre
(Contrat d'adhésion à commandes)
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications - Timimoun
Adresse : Avenue 1er Novembre Centre-ville - Timimoun Tel : 049 30 05 90

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet. La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) calendaires** jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web : www.safqatic.dz
La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2616034015**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de la formation continue
Didouche moured
Adresse : 02. Rue Ahmed ouaked dely-brahim – Alger-
Numéro d'identification fiscal:000116119001754

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
B.D.I. N°01/UFC/2026

L'université de la formation continue lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales portant travaux de réhabilitation et d'aménagement des 30 centres de formation relevant de l'université de la formation continue (U F C) première tranche répartis sur plusieurs wilayas du territoire national.

Eligibilité et participation :

Il s'agit d'un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales adressée aux architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité et bureaux d'études publics ou privés, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières suivantes :

Capacités techniques : Disposant l'expérience professionnel et les références professionnelles suivantes :
Expérience professionnel : au terme d'existence plus de 15 ans justifiés par certificat d'existence ou C20.
Références professionnelles : ayant réalisé en moins une mission d'étude et suivi , étude ou suivi des travaux de réalisation ,réhabilitation, réaménagement ou aménagement justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public .

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis ; peuvent retirer le cahier des charges sous forme de fichier PDF sous support CD contre paiement de la somme 6000.00 DA à virer au compte CCP N° 321255 Clé 07 ouvert au nom de l'agent comptable de

Université de la formation continue
Adresse : 02. Rue ahmed ouaked dely-brahim – Alger-
Bureau des moyens généraux

La durée de préparation des offres est fixée à quarante (40) jours à compter de la date du présent avis d'appel d'offres.

Les dossiers de soumission doivent comprendre : un dossier de candidature ; une offre technique ; une offre financière ; insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise ; les références et l'objet de l'avis d'appel d'offre ainsi que les mentions : E1- dossier de candidature ; E2- offre technique ; E3- offre financière. Ces trois (3) enveloppes (E1 ; E2 et E3) sont mises dans une seule enveloppe qui doit être anonyme sans aucune indication permettant l'identification du soumissionnaire et doit porter uniquement la mention suivante :

Université de la formation continue
Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales B.D.I. N°01/UFC/2026
Objet : travaux de réhabilitation et d'aménagement des 30 centres de formation relevant de l'université de la formation continue (U F C) première tranche répartis sur plusieurs wilayas du territoire national.

" A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Les offres doivent être déposées au rectorat de l'université de la formation continue -02 ; rue ahmed ouaked dely-brahim -alger- Bureau des moyens généraux le dernier jour du délai de préparation des offres de 09H00 à 12H00 ; ouverture des plis aura lieu le même jour à 13H00 en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres + 90 jours

NB : Toute offre reçue par le service contractant après le délai de remise des offres fixé sera rejetée.

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2616034044**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Nationale Supérieure en Nanosciences et Nanotechnologie

Avis De Recrutement

L'école Nationale Supérieure en Nanosciences et Nanotechnologies annonce l'ouverture de concours sur titre pour l'année 2026 dans les grades suivants :

Grade	Mode De Recrutement	Nombre De Poste	Conditions Requises
Ingénieur d'Etat des laboratoires universitaires	Concours sur titre	04	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de master ou d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent dans les domaines suivants : - Electronique - Physique - chimie
Technicien supérieur des laboratoires universitaires	Concours sur titre	04	Parmi les candidats justifiant de la 3ème année secondaire et titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées (D.E.U.A), d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans les spécialités suivantes : - Maintenance des équipements de froid et climatisation, - Maintenance des équipements audiovisuels, - Hygiène et sécurité industrielle,

Dossier de candidature à fournir

-demande manuscrite,
-copie de la carte d'identité nationale,
-copie de l'attestation justifiant sa situation vis-à-vis du service national,
-copie de titre ou diplôme exigé ou d'un diplôme reconnu équivalent,
-fiche de renseignements à imprimé du site de la direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative,
-un certificat de résidence,
-autorisation de l'organisme employeur pour participer au concours ainsi qu'une promesse de démission en cas de réussite,
-copie de relevé des notes du cursus ou de formation,
-certificat de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité dument visé par l'organe de la sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, pour l'expérience, dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou social il faut joindre le contrat et l'attestation de travail,
- formation complémentaire au diplôme exigé dans la spécialité, s'il y a lieu,
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant,
- certificat de famille pour les candidats mariés,
- Attestation de major de promotion, s'il y a lieu.

Observation :
Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès du Service du Personnels de L'école Nationale Supérieur en Nanosciences Et Nanotechnologies, le pôle scientifique et technologique "Abdelhafid IHADDADENE " à sidi abdellah, Alger
La date de clôture des dépôts des candidatures est fixée à quinze 15 jours ouvrables à partir de la première publication de cet avis dans les journaux nationaux.
Tout dossier incomplet ou réceptionné hors délais ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2616033994**

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET PECHE
DIRECTION GENERALE DES FORETS
PARC NATIONAL DE CHREA
NIF : 098309019078805

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES N°02/2026

Le Parc national de Chréa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences des capacités minimales n°02/2026; pour la réalisation des travaux Aménagement des pistes forestières sur 15 km -PN Chréa.

Action	Volume	Lieux dits	OBS
Aménagement De Piste Forestière	15 km	Douar Hlouk-Yama Hlima-El kalaa (Saghnia)	/

Seules les entreprises répondant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :
Ne sont éligibles au présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises répondant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

- **En matière de qualification et de classification professionnelle :** ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité en **travaux public** comme activité principale ou secondaire catégorie 2 ou plus ;
- **En matière de références professionnelles :** avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature, justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrage publics ;
- **En matière de capacité financières :** la moyenne des chiffres d'affaires de trois (03) dernières années (2023,2024et 2025) des candidats doivent être égale ou supérieur à (5 000 000.00 DA) cinq millions de dinars. Les bilans comptables des trois (03) années « 2023,2024et2025 » certifiés par un commissaire au compte et visés par les services des impôts, le calcul du chiffre d'affaires moyen est basé sur la valeur moyenne des 03 bilans .Dans le cas de réception d'un (01) ou de deux (02) bilans seulement, le total des chiffres d'affaires sera divisé par trois(03).

Ces entreprises peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de **Direction du Parc national de Chréa, bureau des marchés publics, Boulevard Mohamed BOUDIAF 09000 Blida**
Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le **dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière** sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°02/2026 Aménagement des pistes forestières sur 15 km –PN Chréa »**

1 - Le dossier de candidature contient :
- Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée selon modèle joint ;
- Une déclaration de probité renseignée, datée et signée selon modèle joint ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité en **travaux public** comme activité principale ou secondaire catégorie 2 ou plus ;
- Copie du statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;
- Un registre de commerce ;
- Un registre de commerce électronique est obligatoire;
- Une attestation de bonne exécution des travaux de même nature délivrée par les maitres d'ouvrage publics;
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2023,2024et 2025) certifiés par un commissaire au compte et visés par les services des impôts, le calcul du chiffre d'affaires moyen est basé sur la valeur moyenne des 03 bilans .Dans le cas de réception d'un (01) ou de deux (02) bilans seulement, le total des chiffres d'affaires sera divisé par trois(03).
- **attestation fiscale C20 ;**
- **la liste des moyens humains** justifiée par les diplôme et les déclarations CNAS en cours de validité pour le l'encadrement, ainsi pour les déclarations CNAS en cours de validité pour les ouvriers.
- **la liste des moyens matériels** justifiés par cartes grises et polices d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant. factures d'achat pour le matériel non roulant. En cas de location joindre le contrat notarié

2- l'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire renseignée, datée et signée selon modèle joint ;
- Le cahier des charges paraphé et signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté » ;
- Le mémoire technique doit être rempli par le soumissionnaire suivant le modèle annexé au présent cahier des charges.

3- l'offre financière contient :
- La lettre de soumission renseignée, datée et signée selon le modèle joint;
- Le bordereau des prix unitaires renseigné, daté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté et signé.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour à compter de la première parution de l'appel d'offres dans la national ou sur le BOMOP.de 8h :30 à 12 heures. Si la date de dépôt coïncide avec un jour de repos légal, la date d'ouverture des plis sera prorogée au jour ouvrable suivant. L'ouverture en séance publique se déroulera au siège du Parc national de Chréa le même jour à 13 :00 h.Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant les délais de préparation des offres augmentés de trois 90 jours. Les offres non conformes seront rejetées.

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2616034112**

QUALIFICATIONS JO 2028

Les Vertes aux portes du 3e tour

Fortes d'un succès mémorable et sans appel à l'aller (8-0), les joueuses du sélectionneur national, Farid Benstiti, abordent Aujourd'hui au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (18h00) ce rendez-vous capital avec un matelas extrêmement confortable et une sérénité totale, prêtes à valider définitivement leur ticket pour le troisième tour éliminatoire.



Le match aller, disputé vendredi dernier sur la pelouse du stade olympique du 5-Juillet d'Alger, a tourné à la démonstration de force. Face à une équipe de la République centrafricaine rapidement dépassée par le rythme et l'impact technique des Algériennes, les Vertes se sont littéralement baladées. Un score fleuve de 8 buts à 0 qui reflète parfaitement la physionomie d'une rencontre à sens unique, où la ligne offensive algérienne a fait preuve d'une efficacité chirurgicale.

Sous la houlette d'une Lina Boussaha étincelante et inspirée, le collectif algérien a récité son football. Cette large victoire ne s'est pas seulement construite sur des exploits individuels, mais sur une animation tactique maîtrisée de bout en bout, alternant attaques placées et transitions rapides. Ce festival offensif a permis d'assommer d'entrée de jeu les ambitions centrafricaines et de poser une option quasi définitive sur la qualification avant même le coup d'envoi du match retour.

Bien que la qualification soit pratiquement assurée mathématiquement, le sélectionneur national, Farid Benstiti, insiste sur l'importance de ce second acte. Pour le technicien algérien, ce match au stade Hocine Aït-Ahmed ne doit pas être abordé comme une simple promenade de santé, mais comme une opportunité idéale de parfaire les automatismes et de consolider la confiance du groupe.

« En football, le respect de l'adversaire passe par le fait de jouer à fond jusqu'à la dernière minute », confiait l'entourage technique des Vertes à l'approche de la rencontre. L'enjeu pour Farid Benstiti sera de maintenir un niveau d'exigence élevé tout en gérant l'effectif. Il n'est pas exclu que le staff technique profite de cette avance confortable pour procéder à quelques rotations, offrant ainsi du temps de jeu aux éléments du banc, sans pour autant fragiliser l'équilibre et la cohésion d'une équipe en pleine progression. Pour cette seconde confrontation, qui s'apparente désormais à une formalité administrative sur le papier, les coéquipières de Lina Boussaha auront à cœur de briller. L'objectif affiché est clair : confirmer leur nette supériorité technique et tactique, tout en y alliant l'art et la manière. Évoluer dans le magnifique écrin du stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou constitue une motivation supplémentaire pour les joueuses, désireuses d'offrir un spectacle de qualité au public local.

Les supporters, attendus pour soutenir massivement l'équipe nationale féminine, espèrent assister à une nouvelle fête du football. Les Vertes savent qu'un succès éclatant à domicile permettrait de renforcer l'engouement populaire grandissant autour du football féminin en Algérie. Terminer le travail avec brio et panache devant leurs fans est le meilleur moyen d'envoyer un signal fort aux futures nations qu'elles croiseront sur la route des Jeux olympiques Au-delà de cette confrontation face à la Centrafrique, c'est un rêve beaucoup plus grand qui anime la sélection nationale. L'objectif ultime de cette campagne de qualifications reste une première participation historique de l'Algérie au tournoi olympique féminin de football, prévu à Los Angeles en 2028. Le chemin est encore long et parsemé d'embûches, puisque le troisième tour verra l'entrée en lice de cadors du continent africain, mais la dynamique actuelle laisse présager de belles promesses.

Le projet de reconstruction et de professionnalisation mené par la Fédération algérienne de football (FAF) autour de la sélection féminine commence à porter ses fruits. L'intégration de joueuses biculturelles évoluant dans les plus grands championnats européens, combinée à l'émergence de talents locaux, a permis de bâtir un groupe homogène, ambitieux et redoutable. Le rendez-vous de ce mardi soir n'est qu'une étape, mais une étape essentielle pour asseoir définitivement le statut de cette équipe sur la scène continentale.

LE BURKINA FASO PREND UNE SÉRIEUSE OPTION

Lors de la manche aller disputée à Ouagadougou, les Étalons dames du Burkina Faso ont réalisé une excellente opération en dominant la Guinée équatoriale sur le score de 3 buts à 1. Grâce à ce succès net à domicile, l'équipe burkinabée s'impose légitimement comme l'adversaire le plus probable de l'Algérie pour le prochain tour. Le football féminin burkinabé est en pleine phase d'expansion, s'appuyant sur un collectif solide et des joueuses à vocation offensive de plus en plus percutantes. Si cette confrontation se confirme, les Vertes devront se méfier de la combativité de cette équipe, capable de poser d'énormes problèmes physiques sur les phases de transition.

Que ce soit face au Burkina Faso ou à la Guinée équatoriale, le troisième tour représentera un test d'un tout autre calibre pour le staff technique dirigé par Farid Benstiti. Après avoir surclassé une modeste équipe centrafricaine, les coéquipières de la capitaine Marine Dafeur devront élever leur niveau de jeu.

Cette prochaine étape servira également de préparation idéale dans la foulée de leur récente performance à la CAN-2026 (3e place) et en prévision de leur participation historique à la Coupe du monde 2027 au Brésil. Le chemin vers Los Angeles s'annonce particulièrement relevé, le vainqueur de ce bloc devant ensuite affronter des cadors du continent dans les tours suivants.

Gamouh renonce à son badge FIFA pour des raisons de santé



L'ARBITRE INTERNATIONAL algérien Youcef Gamouh, a annoncé ce dimanche sa décision de renoncer à son badge international FIFA, invoquant des raisons de santé qui l'empêchent, pour une durée encore indéterminée, d'exercer ses fonctions arbitrales sur les scènes nationale et internationale.

« Compte tenu de mon état de santé difficile, qui m'empêche actuellement d'exercer mes fonctions d'arbitre international, aussi bien sur le plan national qu'international, et alors que la durée de cette indisponibilité demeure inconnue à ce jour », a-t-il écrit sur son compte Facebook. Youcef Gamouh (39 ans) a justifié sa décision par le souci « de préserver l'intérêt du sport national, qui exige de ne pas monopoliser les postes et les insignes lorsque l'on n'est plus en mesure d'assumer ses fonctions pour une durée indéterminée, et afin de permettre à un autre arbitre, plus jeune et tout aussi compétent, de prendre le relais, d'acquérir de l'expérience et de progresser pour atteindre les plus hautes instances de l'arbitrage », a-t-il ajouté. Enfin, l'intéressé a précisé avoir pris cette décision de son plein gré, sans subir aucune pression et en pleine possession de ses facultés mentales et psychologiques.

« J'ai renoncé volontairement à mon badge international, en toute liberté, sans subir aucune pression et en pleine possession de mes facultés mentales et psychologiques. Je souhaite plein succès et réussite à toutes celles et ceux qui œuvrent au service du sport national », a-t-il conclu.

Belloumi frappe encore et permet à Hull d'accrocher Everton !

Bachir Belloumi continue de se signaler avec Hull City.

L'international algérien a inscrit un nouveau but ce dimanche face à Everton, permettant aux Tigers de revenir au score dans une rencontre particulièrement disputée. Menés après avoir pourtant pris l'avantage, les locaux ont pu compter sur leur ailier pour arracher un match nul spectaculaire (2-2).

Le rendez-vous au MKM Stadium a d'abord été marqué par un premier acte fermé et très physique. Les deux formations se sont livrées une bataille intense au milieu de terrain, avec de nombreuses fautes et peu d'occasions franches. Everton a même cru ouvrir le score sur corner, avant que son but ne soit annulé pour une position de hors-jeu. Les deux équipes ont ainsi regagné les vestiaires sur un score vierge.

La seconde période a toutefois changé de visage. Hull City a débloqué la situation dès la 49e minute grâce à Sorba Thomas, qui a profité d'un espace dans la surface pour concrétiser une offensive des Tigers. Mais la réaction des visiteurs ne s'est pas fait attendre. Cinq minutes plus tard, Dewsbury-Hall a remis les deux équipes à égalité d'une tête parfaitement exécutée.

La rencontre s'est alors emballée. Everton a pris l'avantage à la 69e minute grâce à Barry, qui a conclu une action confuse dans la surface. Hull City s'est retrouvé dos au mur, contraint de réagir devant son public. C'est à ce moment que Bachir Belloumi a pris ses responsabilités. À la 75e minute, quelques instants après son entrée en jeu, l'Algérien a trouvé le chemin des filets pour remettre les deux équipes à égalité (2-2), déclenchant les célébrations dans les tribunes du MKM Stadium. Une réalisation importante, puisqu'elle a permis à son équipe de revenir dans une partie qui semblait lui échapper . Avec ce nouveau but, son troisième de la saison, Belloumi confirme sa capacité à peser dans les moments décisifs et poursuit sa montée en puissance sous les couleurs de Hull City. Face à un adversaire de calibre supérieur, l'ailier algérien a ainsi apporté une contribution précieuse à son équipe, qui repart avec un point au terme d'un match riche en rebondissements.



Bakrar retrouve les filets dans le derby !



CRITIQUÉ pour son manque d'efficacité avec l'Algérie durant la trêve internationale, Mounsef Bakrar a parfaitement réagi avec Al Ahly. Entré en seconde période face au Zamalek, l'attaquant a marqué dans le derby du Caire. Le derby du Caire a souri à Mounsef Bakrar. De retour de la trêve internationale avec l'Algérie, où il n'avait pas réussi à se montrer décisif, l'attaquant algérien a retrouvé le chemin des filets avec Al Ahly au meilleur des moments, lors du choc face au Zamalek comptant pour la 6e journée du championnat égyptien.

Entré à la 66e minute à la place de Soufiane Benjdida, Bakrar n'a eu besoin que d'un quart d'heure pour faire la différence. À la 80e minute, Zizo, le numéro 25 d'Al Ahly, accélère avant de servir l'Algérien. Dos au but, celui-ci réalise un contrôle orienté, élimine son défenseur puis se décale légèrement sur la gauche avant d'armer. À l'entrée de la surface, Bakrar déclenche alors une frappe rasante du pied gauche qui termine dans le petit filet gauche de Mahdi Soliman. Un geste plein de maîtrise pour porter le score à 2-0 et définitivement mettre Al Ahly à l'abri. Une entrée gagnante pour l'ancien attaquant du Dinamo Zagreb, qui avait été critiqué pour son manque d'efficacité avec les Verts lors du dernier rassemblement. Ce but tombe donc au meilleur moment pour Bakrar, qui avait besoin de retrouver de la confiance. Grâce à cette victoire dans le derby, Al Ahly prend provisoirement la tête du championnat avec 16 points, en attendant la rencontre de Pyramids.

YANIS MASSOLIN RÉUSSIT SES GRANDS DÉBUTS EN SERIE A !

Yanis Massolin a connu une première soirée marquante en Serie A. Titularisé à la surprise générale face à la Juventus, le milieu franco-algérien a disputé 60 minutes et reçu des retours encourageants de la presse italienne.

Yanis Massolin a vécu une soirée qu'il n'est pas près d'oublier. Prêté par l'Inter Milan à Cagliari lors du dernier mercato estival, le milieu franco-algérien a effectué ses grands débuts en Serie A face à la Juventus. Une première apparition dans l'élite italienne d'autant plus marquante qu'il a été directement titularisé dans un choc conclu sur un nul 1-1. Le choix de Fabio Pisacane a surpris tout le monde. Arrivé à Cagliari le 31 août, Massolin avait jusque-là dû se contenter du banc face à Lecce, l'Atalanta ou encore l'Udinese. Sans la moindre minute disputée depuis son arrivée, il a donc découvert la Serie A directement face à l'un des cadors du championnat. Un véritable baptême du feu pour le jeune joueur. La presse italienne a d'ailleurs largement souligné cette titularisation inattendue. L'Unione Sarda a parlé d'une véritable « surprise » dans le onze de Pisacane, tandis que plusieurs médias proches de l'Inter ont insisté sur le caractère audacieux du choix. Massolin a finalement tenu 60 minutes et reçu des appréciations plutôt positives, avec notamment un 6,5/10 attribué par CagliariNews24. Son entraîneur n'a pas caché le pari tenté après le match, tout en soulignant les qualités de son milieu. Calciodu lui a de son côté attribué la note de 6/10, estimant qu'il avait montré des qualités intéressantes à développer. Pour une première dans l'élite, le test est donc largement encourageant.

ABDELLI SIGNE SON PREMIER BUT AVEC L'OM

De retour de sélection avec l'Algérie, Himad Abdelli a immédiatement retrouvé une place de titulaire avec Marseille. Face à Troyes, le milieu algérien a transformé le penalty du 2-0 et participé au réveil phocéen. De retour en sélection après avoir été écarté de la liste pour la Coupe du monde 2026, Himad Abdelli avait retrouvé du temps de jeu sous les ordres de Brahim Hemdani lors du dernier rassemblement. Revenu à Marseille après la trêve internationale, le milieu algérien a immédiatement retrouvé une place de titulaire. Face à Troyes, Himad Abdelli débutait aux côtés de deux autres joueurs algériens : Amine Gouiri et le jeune Kelyann Bezahaf, également aligné d'entrée. Gouiri a été remplacé en cours de rencontre, tandis qu'Abdelli est resté sur la pelouse jusqu'au bout. Alors que l'OM menait 1-0 grâce à Amine Harit, les Phocéens ont obtenu un penalty dans le temps additionnel. Abdelli a pris ses responsabilités : petite impulsion dans sa course, attente du mouvement du gardien puis contre-pied parfait. Son tir a permis à Marseille de faire le break et de sceller définitivement la victoire 2-0 à la 98e minute. Un but important pour Abdelli, qui retrouve ainsi de la confiance après son retour chez les Verts. Il l'est également pour l'OM, qui met fin à une série de quatre défaites consécutives en Ligue 1 et respire enfin après plusieurs semaines particulièrement difficiles.

MANCHESTER CITY : L'AVENIR D'AÏT-NOURI S'ASSOMBRIT

La situation de l'international algérien Rayan Aït-Nouri à Manchester City devient de plus en plus préoccupante. Peu utilisé depuis le début de la saison, le latéral gauche voit son avenir chez les Citizens susciter des interrogations, alors qu'il vient de changer d'agence de représentation.



Selon plusieurs informations, le joueur de 25 ans a changé d'agent dans un contexte marqué par un manque de temps de jeu. L'ancien défenseur de Wolverhampton n'a participé qu'à deux des huit premières rencontres disputées par Manchester City cette saison, toutes compétitions confondues. Sa situation s'est encore compliquée avec son absence de la liste des joueurs convoqués pour affronter Liverpool, dimanche, à l'occasion de la 6e journée de Premier League. Une nouvelle mise à l'écart qui intervient quelques jours après son départ du rassemblement de l'EN, sur fond de contestation de certaines décisions du sélectionneur national, Brahim Hemdani. Les statistiques témoignent des difficultés rencontrées par Aït-Nouri pour s'imposer dans la rotation de l'effectif mancunien. Le défenseur algérien n'a disputé aucune minute en championnat, restant sur le banc avant de manquer le rendez-vous face aux Reds. Son bilan demeure limité à 105 minutes de jeu, avec une entrée en cours de match contre le FC Porto en Ligue des champions, ponctuée d'une passe décisive, puis une titularisation intégrale face à Norwich City en Coupe de la Ligue anglaise, durant laquelle il a délivré deux passes décisives. Cette utilisation réduite se reflète également dans son évaluation sur le marché des transferts. La valeur marchande du joueur serait en baisse de quelques millions d'euros. Si cette baisse ne préjuge pas à elle seule de son avenir, elle illustre les interrogations entourant sa situation actuelle. Entre son faible temps de jeu, son changement d'agent et ses difficultés à trouver une place régulière dans le dispositif de Man City, Aït-Nouri traverse une période délicate. L'international algérien devra retrouver de la continuité pour inverser la tendance et préserver ses perspectives, aussi bien en club qu'en sélection.

Alerte Infostealer : 96 Go de mots de passe en libre-service



Une base de données massive de 149 millions d'identifiants uniques a été découverte en libre-accès sur le darknet, révélant l'ampleur industrielle du vol de données par "infostealers".

Le chercheur en cybersécurité Jeremiah Fowler a mis au jour une base de données non protégée contenant 149 millions d'identifiants et de mots de passe uniques.
Représentant 96 Go de données brutes, ce dépôt n'était ni chiffré, ni protégé par un mot de passe, illustrant un paradoxe ddu darkweb : "Cette découverte montre également que même les cybercriminels ne sont pas à l'abri des violations de données" écrit-il.
Le contenu de la fuite provient de logiciels malveillants de type "infostealer", conçus pour siphonner silencieusement les données des machines infectées. Contrairement à une fuite de données classique issue d'un seul service, ce réservoir regroupe des accès provenant de milliers de sources mondiales :
Réseaux sociaux (17M de comptes Facebook) - Plateformes de streaming (3,4M de comptes Netflix)
Services financiers (420 000 comptes Binance)
et, plus inquiétant, des accès institutionnels

Anatomie d'une fuite massive : 96 Go de données dérobées en libre-service

La structure de la base de données révèle une organisation industrielle du vol de données. Les enregistrements incluaient non seulement les couples identifiant/mot de passe, mais aussi les URL de connexion précises et le "host_reversed path" (ex: com.example.user.machine).
Cette nomenclature permet aux attaquants d'indexer efficacement les victimes par source et par machine. "La base de données semblait stocker des logiciels malveillants de type enregistreur de frappe (keylogging) et 'infostealer'", précise Fowler, soulignant que le nombre d'enregistrements continuait de croître entre la découverte et la mise hors ligne du serveur. Pour les équipes IT, cette fuite rappelle les limites des stratégies de défense périmétriques. Si les gestionnaires de mots de passe restent un outil précieux contre le keylogging basique, ils ne peuvent rien face aux infostealers capables de capturer le contenu du presse-papier, de scraper la mémoire du navigateur ou d'intercepter les jetons de session (cookies).

Risques entreprises et secteur public : au-delà du simple vol de mot de passe

L'analyse de l'échantillon par Jeremiah Fowler montre une menace directe pour la souveraineté et la sécurité des organisations. "Une préoccupation sérieuse était la présence d'identifiants associés à des domaines .gov de nombreux pays" explique t-il.
Ces accès, même s'ils ne mènent pas toujours à des systèmes critiques, constituent des points d'entrée idéaux pour des campagnes de spear-phishing ciblées ou des mouvements latéraux au sein des réseaux gouvernementaux.

Analyse des risques : l'impact concret métier par métier

La volumétrie de la fuite (149 millions d'identifiants) ne doit pas masquer la précision des attaques qu'elle autorise. Pour les entreprises, le danger ne se limite pas à l'accès au compte, mais à l'exploitation des données connexes extraites par les infostealers.

Pour le Responsable sécurité (RSSI) : le risque de Credential Stuffing

La présence des URL de connexion exactes permet aux attaquants de cibler les portails VPN, les accès SaaS (Salesforce, Microsoft 365) ou les consoles d'administration (WordPress identifié dans la fuite).
Le risque est l'automatisation : des scripts peuvent tester ces millions de combinaisons sur vos infrastructures critiques en quelques minutes. "Les criminels pourraient potentiellement automatiser des attaques de bourrage d'identifiants contre les comptes exposés", prévient le rapport de Fowler.

Pour le DRH et le Juridique : risques d'extorsion et de réputation

L'exposition de comptes personnels (Dating, OnlyFans) utilisés avec des adresses ou sur des machines professionnelles ouvre la porte au chantage.
Dans un cadre pro, une compromission de ce type peut entraîner des risques de harcèlement ou d'extorsion visant des cadres dirigeants, impactant directement la marque employeur et la sérénité du climat social. La fuite révèle que des données peuvent ressurgir "des années après l'incident", créant une menace latente pour la vie privée des collaborateurs.

Pour le Responsable support et utilisateurs : l'échec des procédures de reset

C'est ici que le bât blesse pour les équipes opérationnelles. Si un poste est infecté par un malware persistant, la procédure standard (demander à l'utilisateur de changer son mot de passe) devient contre-productive.
"Si l'appareil est infecté par un logiciel malveillant, le simple fait de changer les mots de passe ne sert à rien, car le nouveau mot de passe sera également capturé" note l'auteur de la note.
Le métier de support doit donc évoluer vers une isolation systématique du hardware avant toute action sur l'identité numérique.

Pour le DSI et la gouvernance : compromission du secteur public (.gov)

La présence importante de domaines gouvernementaux dans la base est un signal d'alarme.
Au-delà du vol d'identité, ces accès servent de "point d'entrée dans les réseaux gouvernementaux".
Pour un DSI du secteur public, cela implique une révision urgente de la confiance accordée aux terminaux non managés qui se connectent aux ressources critiques.

MFA et EDR de toute urgence

Face à cette infrastructure malveillante restée active près d'un mois après le premier signalement, la recommandation pour les DSI est claire.
Au-delà du MFA (authentification multi-facteur), qui reste indispensable, l'accent doit être mis sur l'EDR (Endpoint Detection and Response) et la surveillance des fuites de comptes sur le Dark Web.
La remédiation d'un compte compromis par infostealer ne commence pas par un reset de mot de passe, mais par l'assainissement complet du poste de travail pour rompre le cycle de capture des données.

Meta suspend ses IA pour mineurs : un repli stratégique face aux risques juridiques

CE RETRAIT stratégique vise à limiter l'exposition juridique du groupe tout en déployant de nouveaux outils de contrôle parental et de détection d'âge automatisés. Meta suspend l'accès des adolescents à ses personnages d'IA sur Instagram, WhatsApp et Messenger. Cette décision, confirmée par Reuters, intervient alors que la pression des régulateurs sur la sécurité des mineurs s'intensifie.

Le groupe de Menlo Park a annoncé une mise hors ligne effective "dans les prochaines semaines".
Ce retrait temporaire vise à limiter les risques de conformité tout en préparant une infrastructure de modération plus robuste.

IA et détection d'âge : Meta durcit ses contrôles

Pour appliquer cette restriction, Meta utilise sa technologie de prédiction de l'âge.
Ce système cible les utilisateurs déclarant être majeurs mais identifiés comme mineurs par les algorithmes de comportement. Cette mesure de précaution s'inscrit dans un contexte judiciaire tendu. Meta, TikTok et YouTube font face à des poursuites aux Etats-Unis concernant la santé mentale des jeunes. Roblox déploie actuellement une technologie similaire pour surveiller ses environnements de chat.

Vers une classification PG-13 des chatbots

Le pivot de Meta illustre la complexité de la gouvernance des IA conversationnelles.
La firme prévoit une réintroduction progressive sous une structure de contrôle rigide, calquée sur le système de classification cinématographique PG-13.



CXL 2.0 contre la pénurie mémoire : quand l'IA oblige les datacenters à mutualiser leur RAM

Les prix de la DDR5 ont triplé en un an, la HBM est captée par les GPU d'intelligence artificielle, et les fabricants de PC comme de smartphones répercutent déjà la facture. Dans les coulisses, un protocole nommé CXL pourrait offrir une porte de sortie aux datacenters.

La pénurie de RAM, vous connaissez ? Rappel salvateur pour ceux qui n'auraient pas suivi le sujet depuis l'hiver dernier : les datacenters spécialisés en IA engloutissent des quantités phénoménales de mémoire HBM pour alimenter les GPU Nvidia, AMD et consorts. Cette demande aspire les capacités de production de Samsung, SK hynix et Micron, qui réorientent leurs usines vers les puces les plus rentables. Résultat : il reste moins de DRAM conventionnelle pour tout le monde, et les prix de la DDR5 ont été multipliés par trois depuis début 2025. Vous voilà maintenant bien rencardé !

Passons à la bonne nouvelle : la solution la plus concrète au problème est là, et elle s'appelle CXL.

Le CXL, ou l'art de mutualiser la mémoire entre serveurs

Compute Express Link (CXL pour les intimes) est un protocole d'interconnexion qui circule sur les mêmes voies physiques que le PCIe. The Register lui a consacré un long papier ce week-end, et le concept mérite qu'on s'y arrête.

Le principe ressemble à ce que le covoiturage fait aux places de parking. Au lieu d'attribuer une quantité fixe de RAM à chaque serveur (dont une bonne partie dort à un instant donné), le CXL regroupe cette mémoire dans un pool partagé. Trois versions coexistent, chacune un cran au-dessus de la précédente. CXL 1.0 (2019) se contente d'ajouter de la mémoire à un serveur via un slot PCIe. Une rallonge, en somme. CXL 2.0 introduit la commutation et le « memory pooling » : plusieurs serveurs accèdent à un même réservoir de mémoire. Chaque zone reste attribuée à un hôte à la fois (pas de partage simultané, on n'en est pas encore là).

CXL 3.0 franchit le pas, avec un vrai partage entre machines et cohérence de cache. Les processeurs AMD Epyc et Intel Xeon actuels gèrent déjà le 2.0. Amazon affirme que ses Graviton5 prennent en charge la version 3.0.

CXL est né chez Intel en 2019, avant d'être « donné » (Intel reste membre fondateur) à un consortium ouvert cofondé avec Alibaba, Cisco, Dell, Google, HPE, Huawei, Meta et Microsoft. AMD, NVIDIA et Samsung ont rejoint le conseil d'administration en 2022, et les standards concurrents (Gen-Z, OpenCAPI, CCIX) ont fini par replier leurs spécifications dans CXL. Le consortium regroupe aujourd'hui plus de 250 membres et en est à sa version 4.0 (publiée en novembre 2025). Autant dire que sur le papier, tout le monde a signé.

Dans la pratique, des entreprises comme Astera Labs, Marvell ou Enfabrica construisent déjà ce que The Register appelle des « memory godboxes ». Traduction libre : des baies entières dédiées à la mémoire, capables d'embarquer 18 To de DDR5 par châssis. Enfabrica promet de diviser par deux le coût de calcul en les raccordant aux racks NVIDIA GB200. En parlant de NVIDIA, l'entreprise a d'ailleurs bien flairé le filon et a racheté Enfabrica en septembre dernier. Malin le Jensen.

Samsung et Micron, de leur côté, proposent des modules CXL de 128 à 256 Go. L'usage le plus immédiat concerne l'offload des KV caches. Pour les non-initiés : ce sont les caches d'attention des modèles de langage. Ils occupent parfois plus de mémoire que le modèle lui-même, et que Google a déjà tenté d'optimiser avec un algorithme maison il y a quelques semaines.

La panacée pour stopper les augmentations de prix sur PC et smartphones

Le CXL est une technologie de datacenter. Vous n'en verrez pas dans votre tour gaming (pas encore, en tout cas). Mais ses effets vous concernent directement. Aujourd'hui, la mémoire pèse environ 35 % du coût de fabrication d'un PC selon le patron de HP. Il y a un an, on tournait autour de 15 à 18 %. Les prix des smartphones ont grimpé de 40 à 50 % selon les marchés.

Et Samsung n'a même pas eu à forcer la main pour la LPDDR5X des iPhone 17 : Apple a accepté une hausse de 230 % sans broncher.

Quand le client le plus puissant de la planète plie sans négocier, c'est que le rapport de force a basculé. Si le CXL permet aux datacenters de mutualiser leur RAM, cela pourrait relâcher la pression sur l'offre grand public. Mais pas avant plusieurs trimestres.

En attendant que le CXL produise ses effets, les prix de la DRAM devraient encore grimper de 93 à 98 % au deuxième trimestre 2026. Normalisation prévue au plus tôt en 2027.

D'ici là, votre prochain kit DDR5 risque de vous coûter sensiblement plus cher que le précédent.

Des pirates diffusent un terrible malware en se servant de Claude Code sur Mac, et en passant par Google

UN PIÈGE sophistiqué utilise les annonces Google ainsi que des discussions partagées sur Claude pour cibler les utilisateurs de Mac. Des pirates détournent des conversations légitimes du chatbot pour propager un variant de MacSync, un malware très dangereux.

Le chercheur en cybersécurité Berk Albayrak a révélé le dimanche 10 mai 2026 une campagne de piratage mêlant Google Ads et la plateforme Claude.ai. En croyant installer l'outil Claude Code depuis le moteur de recherche Google, les victimes exécutent une commande terminal qui infecte en silence leur Mac avec un malware de type infostealer (un voleur d'informations), jugé redoutable. Une manipulation en apparence inoffensive qui cache donc en fait un logiciel espion polymorphe particulièrement difficile à détecter.

Des pirates détournent les publicités Google et les discussions partagées de Claude

Le piège s'amorce sur Google directement, avec une recherche pour télécharger l'application Claude Code sur macOS. Là, l'utilisateur tombe sur une annonce sponsorisée qui mène au domaine officiel « claude.ai ». Plutôt que de bâtir un site factice, les pirates détournent une vraie « discussion partagée » pour y orchestrer un faux guide d'installation. Ce camouflage ingénieux exploite la crédibilité de l'outil pour transformer une fonction rassurante en un piège redoutable.

Pour parfaire l'arnaque, les pirates usurpent l'identité du support technique d'Apple directement sur la plateforme d'Anthropic. La page affirme faussement que la méthode est sûre et qu'elle n'affectera jamais vos données personnelles ou votre système. On y incite l'utilisateur à ouvrir son terminal pour exécuter une commande simple, une manipulation de plus en plus courante chez les développeurs. La commande « curl » affichée cache un secret technique. Elle utilise l'encodage Base64 pour masquer sa destination finale. Une fois lancée, elle contacte le domaine customroofingcontractors[.]com pour télécharger le script d'infection. L'utilisateur pense installer l'outil Claude Code, mais il vient en réalité d'ouvrir la porte à une variante du logiciel malveillant MacSync.

Fleurir son jardin toute l'année avec les bulbes



SOUS leur forme d'oignons, les bulbes, au repos, n'ont l'air de rien. Pourtant, une fois mis en terre, ils peuvent produire une magnifique floraison de janvier à décembre. Pour pleinement en profiter, il faut penser à les planter dès l'automne avant les grands froids hivernaux.
Quoi de plus beau que de pouvoir admirer un perce-neige au cœur de l'hiver ? Il apportera une véritable touche de gaité à votre jardin.
Ensuite, en février les premiers narcisses et crocus vont apparaître suivis des fritillaires. Puis, quand les beaux jours commencent à arriver au printemps les tulipes commencent à colorer les massifs en même temps que les jacinthes et que les iris bulbeuses. C'est à ce moment, courant avril, que vous pouvez aussi planter des bulbes de dahlia et obtenir une floraison jusqu'au mois d'octobre, et ainsi pratiquement avoir un jardin fleuri toute l'année.

Les bulbes, une plantation facile
Vous pouvez planter les bulbes à la main ou avec un plantoir à bulbes. Veillez à bien caler l'oignon dans son trou à la bonne profondeur, sa pointe vers le haut. Afin d'obtenir un bel effet de massif il est conseillé de planter plusieurs bulbes sur une surface plane en rang serré. Au préalable veilliez à creuser la terre à la bonne profondeur.
Vous pouvez opter par une plantation des bulbes en rang pour créer des motifs. Ou alors, pour plus d'originalité, les lancer à la volée et les planter où ils retombent.

Un minimum d'entretien
Une fois les bulbes plantés, ils ne se suffisent pas à eux-mêmes. Comme toute fleur ils nécessitent un peu d'entretien. La vernalisation, qui se produit pendant la période hivernale, forme le bouton floral au sein du bulbe. Il faut du froid pour produire des fleurs ! Pour rallonger la durée de floraison au printemps pensez à arroser régulièrement par temps sec.
Au moment de la fanaison, ne touchez pas le feuillage. Laissez-le se flétrir tranquillement de façon à ce que le bulbe puisse reconstituer ses réserves.
En fonction des bulbes, on peut soit arracher les oignons ou alors les laisser se naturaliser en terre. Nettoyez et séchez ceux qui ont été arrachés et entreposez-les dans un endroit frais, sec et sombre où ils ne seront pas attaqués par le gel ou les rongeurs.

Quelques conseils d'utilisation
L'un des avantages non négligeables de la plantation de bulbes c'est que cela reste très économique. Vous pouvez récupérer près de 60% de ceux-ci et les replanter sans aucune perte de qualité l'année suivante. Les espèces comme les tulipes botaniques ou les muscaris qui se naturalisent, se multiplient sans aucune intervention. Il est, cependant, nécessaire d'ajouter d'une année sur l'autre un complément afin que les massifs restent toujours bien fournis.
Pour avoir un rendu esthétique il est conseillé de planter les bulbes autour d'arbres isolés. Vous pouvez aussi les associer à des plantes annuelles, des graminées ou vivaces qui masqueront le flétrissement après floraison.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Jean-Marie Soulard a découvert par hasard que ses ancêtres étaient propriétaires d'un château à Saint-Front-la-Rivière (Dordogne). Amoureux des vieilles pierres et passionné d'histoire, il a décidé de l'acheter en décembre 2024 en espérant pouvoir y vivre un jour. Mais l'édifice ayant été abandonné pendant plus de 200 ans, les travaux s'annoncent colossaux.

« Il fallait le sauver » : il apprend qu'un château en ruine appartenait à sa famille et le rachète pour 50 000 €

C'est une histoire fascinante que nous raconte Jean-Marie Soulard. En décembre 2024, il est devenu propriétaire du château de la Renaudie à Saint-Front-la-Rivière (Dordogne). Enfin plutôt de ses ruines, puisqu'il a été laissé à l'abandon pendant plus de 200 ans. L'homme de 56 ans a décidé de l'acheter après avoir appris totalement par hasard que ses ancêtres ont jadis été propriétaires de l'édifice, érigé au XIIe siècle puis rebâti au XVe siècle.
C'est une histoire fascinante que nous raconte Jean-Marie Soulard. En décembre 2024, il est devenu propriétaire du château de la Renaudie à Saint-Front-la-Rivière (Dordogne). Enfin plutôt de ses ruines, puisqu'il a été laissé à l'abandon pendant plus de 200 ans. L'homme de 56 ans a décidé de l'acheter après avoir appris totalement par hasard que ses ancêtres ont jadis été propriétaires de l'édifice, érigé au XIIe siècle puis rebâti au XVe siècle.

« On a tout de suite senti un truc »

Tout commence il y a une trentaine d'années lorsque Jean-Marie Soulard, qui vit près de Poitiers, rend visite à l'une de ses cousines en Dordogne. Sur sa carte routière, il voit la mention « château en ruine ». Passionné d'histoire et amoureux des vieilles pierres, il se rend sur place avec sa mère. « C'est difficile à expliquer mais on a tout de suite senti un truc, nous confie-t-il. On a fait le tour mais on n'a pas pu voir grand-chose car il était recouvert par la végétation. »
La visite s'achève et il reprend le cours de sa vie… avant de faire une découverte inattendue il y a un peu plus de trois ans. Fan de reconstitution historique, le militaire à la retraite se met en tête de fouiller dans son passé. Il effectue alors des recherches généalogiques sur sa famille, notamment du côté de sa mère. « C'est comme cela que j'ai découvert que les du Barry, premiers propriétaires du château, étaient mes aïeux », raconte-t-il, encore médusé.

Un an pour tout débroussailler

Comme beaucoup, Jean-Marie Soulard rêvait enfant de devenir chevalier. Mais il ne s'attendait « pas du tout » à être châtelain un jour. « Ma grand-mère disait qu'il y avait eu autrefois un château dans la famille, mais personne n'en avait eu la preuve… » Passé l'effet de surprise, il a décidé d'acquérir l'édifice et quelques hectares de bois pour la somme de 50 000 €. « Je l'ai fait pour mes ancêtres, mais aussi pour lui redonner vie. Il ne pouvait pas rester dans cet état, il fallait le sauver. »
Pendant plus d'un an, il a passé son temps à débroussailler. « Des arbres avaient poussé partout. Il y avait aussi des ronces à ma taille et je fais 1m86 ! On n'arrêtait pas de se faire piquer », se souvient-il en souriant. Il faut dire que la nature avait repris ses droits depuis toutes ces années : le château a été habité par de nombreuses familles jusqu'à la Révolution française. Puis il a été abandonné, partiellement incendié et utilisé comme carrière de pierre. « Les anciens propriétaires ne s'en occupaient pas, ils y venaient juste pour faire un barbecue l'été. »

« Je m'éclate »

Jean-Marie Soulard ne cache pas son ambition : il veut restaurer le château de ses aïeux dans l'espoir de pouvoir y vivre un jour. « Je sais que c'est un grand rêve. Mais ici, je suis un grand enfant. Je m'éclate et je me sens bien. »
En septembre 2024, alors qu'il n'était pas encore propriétaire, il y a passé sa première nuit à la belle étoile.
« J'étais tout seul au milieu des bois et j'étais le plus heureux du monde », se remémore-t-il, les yeux encore émerveillés. Il a depuis réitéré l'expérience avec son fils, Arthur.
Le châtelain sait toutefois qu'avant de poser ses valises, de très nombreuses années de travaux l'attendent. Car si le débroussaillage touche à sa fin, le plus gros du chantier débute. « Il faut absolument tout refaire. Et je suis incapable de vous dire combien de temps cela va prendre. »
Cette année, il a notamment prévu de créer deux planchers pour pouvoir accéder aux étages, de reconsolider la porte cochère et de couper les derniers arbres ayant poussé sur les murs. « Je ne peux pas le faire seul car certains sont à 25 mètres de haut. »

Ouvert au public le week-end

Dans cette folle aventure repérée par France 3 Nouvelle-Aquitaine , Jean-Marie Soulard est aidé par sa famille et ses amis. Il a également déjà organisé un camp scout estival. Outre les travaux, le passionné poursuit ses recherches pour en savoir plus sur l'histoire du château de la Renaudie. Grâce aux archives publiques, un proche a pu réaliser une reconstitution 3D de l'édifice au XVIIe siècle. « On a aussi trouvé un inventaire de 1686 qui contient beaucoup d'informations. On sait par exemple qu'il y avait précisément
32 chaises dans la salle à manger », s'amuse-t-il.
Après 230 ans de silence, le château de la Renaudie s'apprête donc à revivre grâce à son nouveau propriétaire.
De ce vendredi 1er mai jusqu'au dimanche 3 mai, le site est exceptionnellement ouvert au public à l'occasion de l'opération Châteaux en fête. Au programme : des visites guidées et de nombreuses animations. Plusieurs artisans seront sur place, dont un tailleur de pierres. Il y a aura également une auberge qui servira des boissons et des bons plats.



Le Japon relance sa plus grande centrale nucléaire… et prévoit de l'entourer de data centers

Quasiment quinze ans après la catastrophe de Fukushima, le Japon rouvre progressivement ses centrales nucléaires. L'une d'elles, la plus grande au monde, pourrait bientôt être entourée de data centers.



Il a fallu du temps pour prendre du recul, sécuriser, améliorer. Près de quinze ans après la catastrophe de Fukushima – durant laquelle, le 11 mars 2011, un séisme avait entraîné un tsunami puis une catastrophe nucléaire dans la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi – le Japon s'apprête à rouvrir la plus grande centrale du monde, celle de Kashiwazaki-Kariwa. Selon le journal japonais Nikkei, un projet d'installation de data centers autour de la centrale serait en cours de réflexion.

La centrale de Kashiwazaki-Kariwa, opérée par Tepco, la même compagnie qui opérait six réacteurs à Fukushima Daiichi, avait dû fermer ses portes en mars 2012 à la suite d'un contrôle de routine.

L'unité 6 vient d'obtenir le feu vert de la préfecture pour être remise en service d'ici fin janvier. Elle a une capacité de 1 350 000 kilowatts.

Des data centers au cœur de la production d'électricité

La remise en service de Kashiwazaki-Kariwa marque une véritable volonté de tourner la page et de rassurer les habitants après la catastrophe de 2011.

Mais cela démontre aussi une envie de la part du Japon de se positionner comme un acteur majeur de l'électricité verte.

Autoriser la construction d'un data center juste à côté de la centrale permettrait justement de faire rayonner le Japon au niveau mondial sur ce plan.

Tepco a fait savoir qu'aucun accord officiel n'avait pour le moment été signé pour la construction d'un data center. Toutefois, selon Nikkei, Tepco serait sur le point de faire des propositions à des entreprises du numérique américaines pour s'installer sur leur sol, entourées d'une électricité verte et rapidement disponible. Les géants du secteur comme Google, Microsoft et Amazon ont déjà signé des accords de ce type avec des fournisseurs américains d'énergie nucléaire.

Des millions de yens pour la réouverture de la centrale

Si un accord n'a pas été signé pour ce genre d'activités – et cela pourrait prendre un peu plus de temps que ne le laisse penser Nikkei – le gouvernement japonais est on ne peut plus prêt à miser sur l'énergie nucléaire.

Au sein de la préfecture de Niigata, où se trouve la centrale Kashiwazaki-Kariwa, le parti démocrate au pouvoir a proposé 31 millions de yens, soit 168 500 euros, au budget de l'année prochaine pour communiquer correctement sur la réouverture du site.

Certaines voix s'élèvent tout de même dans cette région et au Japon en général pour appeler à une vigilance accrue vis-à-vis de la sécurité des centrales.

En quête de l'épave de l'Endurance, l'incroyable découverte des poissons bâtisseurs en Antarctique



CONÇU pour repérer l'épave de l'Endurance, le célèbre bateau de l'explorateur Ernest Shackleton perdu en 1915 dans la mer de Weddell (Antarctique), une mission a révélé d'étonnantes formations sous-marines en 2019. Aujourd'hui, une étude récente éclaire sur la véritable nature de ces structures.

Est-il un fidèle robot ? Le véhicule sous-marin téléguidé "Lassie" a en tout cas rapporté à ses propriétaires des images du fond marin capturées dans l'une des zones les plus inhospitalières de la planète. Ainsi, mêmes s'ils ne sont pas parvenus à localiser l'épave de l'Endurance, les passagers de "l'expédition mer de Weddell 2019" sont revenus de l'Antarctique avec un autre type de trésor. Six ans plus tard, alors que le navire disparu en 1915 a depuis été retrouvé et a fait l'objet de scans 3D révélant son exceptionnel état de préservation, des scientifiques ont fini par dévoiler l'origine des étranges structures sous-marines filmées par le robot (R.B. Connelly et al. Frontiers in Marine Science, 2025).

Car à cet endroit, plus d'un millier de dépressions circulaires tapissaient le fond marin. Plus troublant encore, chacun de ces puits semblait débarrassé des débris de plancton qui recouvraient les sédiments environnants, formant un paysage "d'un haut degré de géométrie", décrivent les auteurs de la publication dans un communiqué (29 octobre 2025).

Des 'nids' soigneusement protégés

Sur les images, on aperçoit en effet une multitude de crevasses dont certains sont isolées, d'autres formant des lignes courbes ou des regroupements plus denses (vidéo ci-dessous : après les vingt premières secondes). Le contraste entre la propreté de ces cavités peu profondes et la couche de débris végétaux avoisinante apparaît d'autant plus saisissant.

En fait, les bâtisseurs de ces formes n'étaient autres que… des poissons, révèlent aujourd'hui les chercheurs. Et plus précisément, des légines (ou morues) antarctiques de l'espèce Lindbergichthys nudifrons. Celles-ci construisent en effet des puits dans le sable afin d'y déposer leurs œufs, chaque "nid" étant ensuite placé sous la surveillance d'un parent protégeant sa progéniture des prédateurs.

À l'instar des bancs de poissons, ce comportement pourrait refléter une stratégie évolutive basée sur un subtil équilibre entre coopération et compétition : celle dite du "troupeau égoïste", où les individus situés au centre sont protégés par ceux relégués en périphérie, augmentant ainsi les chances de survie de toute la colonie.

Les nids les plus éloignés appartiennent donc probablement à des poissons "plus grands et plus robustes", capables de défendre seuls leur territoire, suspectent les auteurs.

La mer de Weddell, future aire marine protégée ?

Mais pour les scientifiques impliqués, ces images apportent surtout la preuve que la région constitue un écosystème marin vulnérable – un habitat "fragile mais vital" qui soutient la biodiversité antarctique, comme le suggérait déjà une étude antérieure attestant de la présence de l'une des "plus grandes colonies de reproduction de poissons au monde" dans la mer de Weddell (Purser et al. 2022). Ces résultats renforcent ainsi l'argumentaire en faveur de la désignation de la mer de Weddell comme aire marine protégée, soulignent les auteurs de ces nouveaux travaux. La protection de cette région contribuerait selon eux à préserver non seulement sa faune emblématique, comme les manchots et les phoques, mais aussi les "nurseries cachées" qui alimentent le réseau alimentaire antarctique.

Cette découverte nous rappelle avec force que même dans les environnements les plus extrêmes de la planète, la vie trouve des moyens de s'organiser, de s'adapter et de prospérer. – R.B. Connelly et al. (Frontiers in Marine Science, 2025)

Outre la quête de l'épave de l'Endurance, l'expédition de 2019 avait également pour objectif de décrire le rôle crucial des plateformes de glace flottantes telles que "Larsen C". C'est de cette dernière que s'était détaché, en 2017, un immense iceberg couvrant 5 800 kilomètres carrés, appelé "A68" – offrant ainsi aux chercheurs l'opportunité d'explorer les profondeurs.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Pharyngite : durée, symptômes, quels traitements ?

Maux de gorge, douleurs en avalant, fièvre...La pharyngite est une infection ORL fréquente, surtout chez les enfants. Virale ou bactérienne, elle est contagieuse pendant plusieurs jours.



La pharyngite est une infection dont l'origine est majoritairement virale. Elle peut être aiguë ou chronique. La personne atteinte de pharyngite peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. Quelle est la durée d'une pharyngite ? Quelles différences avec une laryngite ? Comment soigner une pharyngite ?

Définition : c'est quoi une pharyngite ?

La pharyngite, est une inflammation du pharynx causée par une infection d'origine virale (plus souvent) ou bactérienne (rarement). Le pharynx est un conduit musculaire présent dans la gorge. Il constitue en quelque sorte le carrefour des voies de la déglutition et de la respiration. La pharyngite, dont la manifestation principale est un mal de gorge, constitue un motif de consultation médicale fréquent. On parle de rhinopharyngite (ou de "rhume") quand l'infection touche a la fois la muqueuse de l'intérieur du nez (cavité nasale) et le pharynx (situé à l'arrière des fosses nasales).

Rhinopharyngite (rhume) : symptômes, durée, diarrhée ?

La rhinopharyngite ou rhume est une maladie très fréquente en automne et l'hiver. Il s'agit d'une inflammation virale de l'étage supérieur du pharynx. Toux, mal de gorge, troubles digestifs : liste des symptômes possibles et conseils pour vite se soigner.

► Pharyngite chronique

Plus rare que la pharyngite aiguë, la pharyngite chronique s'installe de façon progressive, le plus souvent chez l'adulte. Les symptômes sont en général moins marqués et restent localisés au niveau de la gorge, sans fièvre. Elle est en lien le plus souvent avec une consommation de tabac, un abus d'alcool, une utilisation forcée de la voix (chanteur), une exposition à des polluants atmosphériques ou à des courants d'air froid (climatisation), et aussi à un reflux gastro-œsophagien.

► Pharyngite granuleuse

La pharyngite granuleuse ou "pharyngite chronique hyperplasique" est une forme de pharyngite chronique qui se caractérise par un épaississement particulier de la muqueuse qui prend un aspect granuleux, rouge pâle à gris, avec des dilatations veineuses pharyngées. Elle s'accompagne le plus souvent de vomissements ou de nausées, de mouvements de déglutition fréquents et de raclement de la gorge avec une sensation de striction.

► Pharyngite atrophique

La pharyngite atrophique est une forme chronique de pharyngite qui se caractérise par une sècheresse du pharynx avec parfois des croûtes épaisses et une muqueuse épaisse, rouge, lisse et transparente. Elle peut être associée à une rhinite atrophique, et/ou une laryngite, et de crachats fréquents, épais avec une sensation de gêne respiratoire la nuit et des insomnies. A cela, s'ajoutent des raclements de gorge constants causés par de petits saignements muqueux. Ces symptômes sont souvent liés à des conditions climatiques défavorables (air chaud et sec) et touchent souvent les personnes âgées.

Quelles différences entre une laryngite et pharyngite ?

Une pharyngite et une laryngite sont deux infections causées par des virus ou des bactéries qui touchent deux organes voisins mais différents : le pharynx (organe de la déglutition) et le larynx (organe de la phonation). Une pharyngite donne des douleurs à la déglutition alors qu'une laryngite change l'intonation de la voix. Les deux infections peuvent s'accompagner d'une toux et de crachats.

Laryngite : durée, symptômes, contagieuse ou pas ?

Voix devenue rauque, toux sèche, mal de gorge... C'est peut-être une laryngite, à distinguer de la pharyngite qui touche le pharynx soit l'organe de la déglutition. La laryngite se déclenche souvent la nuit au décours d'un banal rhume.

Combien de temps dure une pharyngite ?

Après une incubation de 24 heures (très courte), les premiers symptômes de la pharyngite se manifestent. Ils perdurent ensuite entre 5 et 10 jours en général mais la personne peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. La pharyngite chronique peut durer plusieurs mois.

Quels sont les symptômes de la pharyngite ?

Une pharyngite se manifeste par des maux de gorge, des douleurs lors de la déglutition entraînant parfois des difficultés à manger et une perte d'appétit, ainsi qu'une rougeur et une inflammation du pharynx. S'y ajoutent parfois une fièvre, une toux douloureuse et souvent un écoulement nasal qui irrite le pharynx et peut d'ailleurs être la cause de la pharyngite. Dans une pharyngite chronique, les symptômes sont moins intenses mais la sensation de sécheresse du pharynx, les nausées et l'envie de se racler la gorge peuvent être très handicapants au quotidien.

Comment savoir si on a une pharyngite ?

Un simple examen clinique chez le médecin généraliste suffit la plupart du temps à diagnostiquer la pharyngite. Son diagnostic repose sur un examen du fond de la bouche et de la gorge ainsi que l'observation des autres symptômes. En cas de doute sur l'origine de l'infection, il peut procéder à un prélèvement dans la gorge (TDR pour Test de Diagnostic Rapide) pour rechercher une infection bactérienne par un streptocoque nécessitant un traitement antibiotique.

Comment soigner une pharyngite ?

La plupart du temps, la pharyngite guérit spontanément en quelques jours sans traitement particulier. Il est cependant recommandé de consulter un médecin si vos symptômes sont très intenses et/ou si vous ne constatez aucune amélioration au bout de 48 h".

Comment se débarrasser d'un mélasma ?



PATHOLOGIE DERMATOLOGIQUE bégnine essentiellement féminine, le mélasma se caractérise par l'apparition de taches brunes irrégulières sur le visage, provoquées par les UV de la lumière du jour et du soleil entre autres. Le premier traitement consiste donc à se protéger de manière efficace du soleil.

Qu'est-ce qu'un mélasma ?

"Le mélasma est une pathologie dermatologique bénigne. Il s'agit à la base d'une hyperpigmentation cutanée, c'est-à-dire une surproduction de mélanine, qui touche essentiellement le visage mais peut également s'étendre au cou et au décolleté", explique le Docteur Gilles Korb, chirurgien plasticien. Au cours de la grossesse, le mélasma peut toucher le ventre et la région génitale et il ne disparaît pas après.

Quels sont les symptômes d'un mélasma ?

"Le mélasma se présente sous la forme de taches irrégulières de forme géométrique, donnant un aspect "peau sale" et une coloration brune sur le front, le visage, les pommettes, les lèvres supérieures", poursuit le spécialiste. Il concerne principalement les femmes entre 30 et 50 ans et est très répandu sur les peaux mates, notamment chez les patientes d'Afrique du Nord. Le mélasma évolue au cours de l'année. "En hiver, il se voit très peu, en revanche, il bénéficie d'un coup d'accélérateur l'été, réactivé par les UV", souligne ce dernier.

Taches brunes, de vieillesse : causes, traitements pour les atténuer

Les taches brunes aussi dites "de vieillesse" (lentigo) sont localisées sur le visage, les mains et dans le dos. Elles concernent plus de 90% des personnes à peau blanche de plus de 70 ans. Causes, solutions pour les enlever, traitements naturels, crèmes efficaces... Le point avec le Dr Paul Dupont, dermatologue.

Qu'est-ce qui provoque un mélasma ?

"Le mélasma est dû à une surproduction anormale de pigments par les mélanocytes." Ces derniers sont les cellules de la peau qui produisent la mélanine. Pour des raisons mystérieuses, ces cellules commencent à mal fonctionner et générer plus de mélanine. Cet excès va donc engendrer le mélasma. Il peut y avoir également une composante vasculaire qu'il va devoir falloir traiter. "Certains facteurs vont favoriser son apparition, à savoir l'hérédité, les modifications hormonales engendrées soit par des causes naturelles telle la grossesse soit par des causes médicamenteuses notamment la pilule ou encore les implants hormonaux.

Quels sont les effets du soleil sur le corps ?

Que se passe-t-il dans votre corps quand vous vous exposez au soleil ? Quels sont les effets des rayons UV en bien comme en mal ? On vous explique.

Comment traiter un mélasma ?

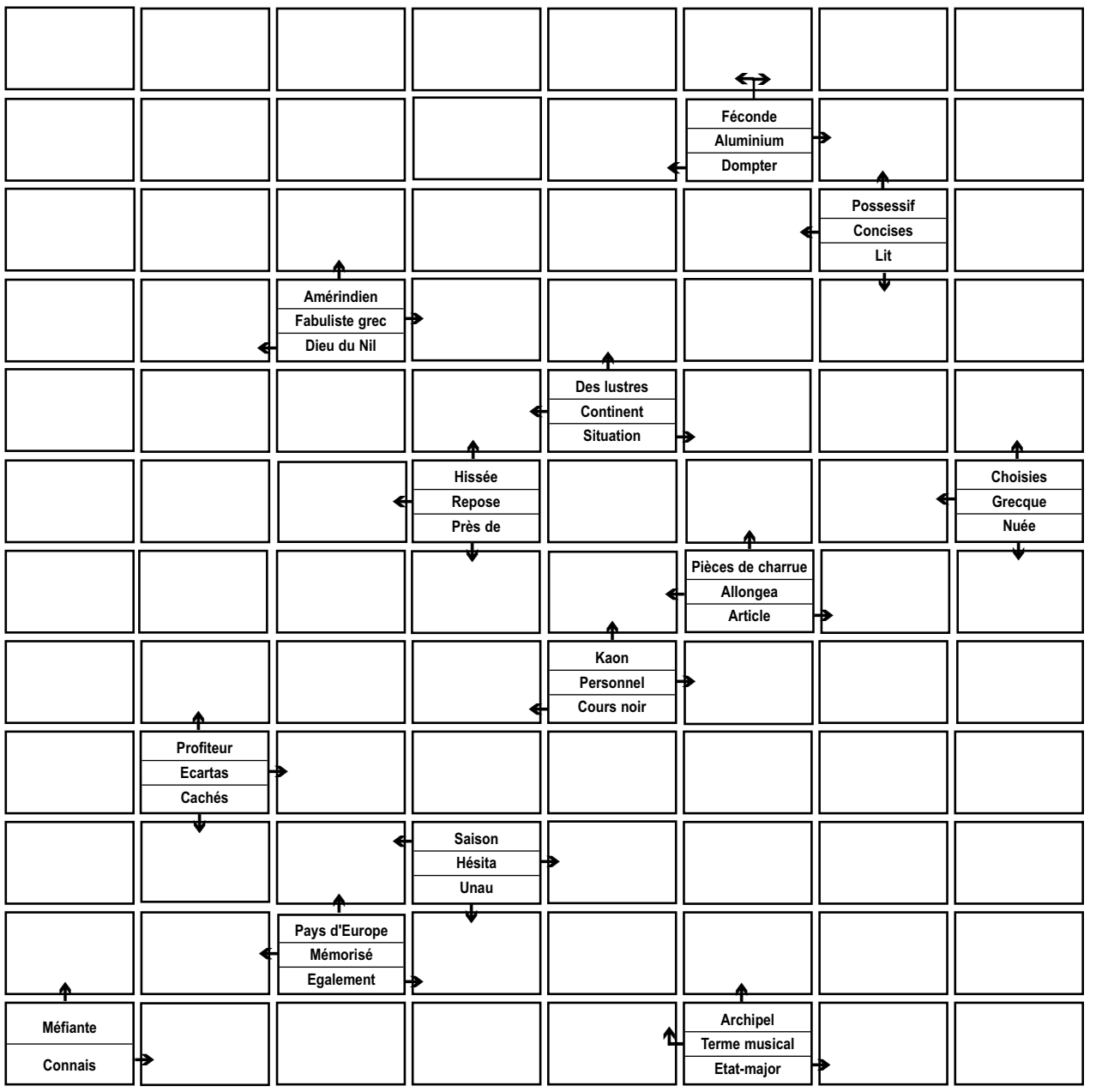
"L'analyse à la lampe de Wood ultraviolette va permettre de mettre en évidence le mélasma et surtout son étendue pour le visualiser, distinguer un mélasma superficiel d'un mélasma plus profond. Il faut bien comprendre qu'on ne fait pas de miracles dans le traitement du mélasma." Le premier réflexe va être de se protéger du soleil de manière durable. Le soleil, c'est l'ennemi numéro 1.

"Dans le traitement du mélasma, la patiente doit être prête à s'impliquer car il faut compter 1 à 2 ans sachant que l'on ne guérit pas du mélasma." L'objectif, c'est dans un premier temps de passer un été sans récidives. "Bien entendu, l'idée n'est pas de vivre dans une cave mais d'adopter les bons gestes, protection solaire, chapeau, lunettes de soleil." Ensuite concernant les traitements, il faut à la fois éliminer les pigments accumulés à la surface, "c'est-à-dire accélérer la désquamation cutanée, à l'aide de produits type le trio dépigmentant de Kligman, prescrit pendant trois mois et préparé par un pharmacien. Cependant l'effet n'est pas immédiat." Mais il faut aussi agir directement sur le mélanocyte pour freiner la production de mélanine.

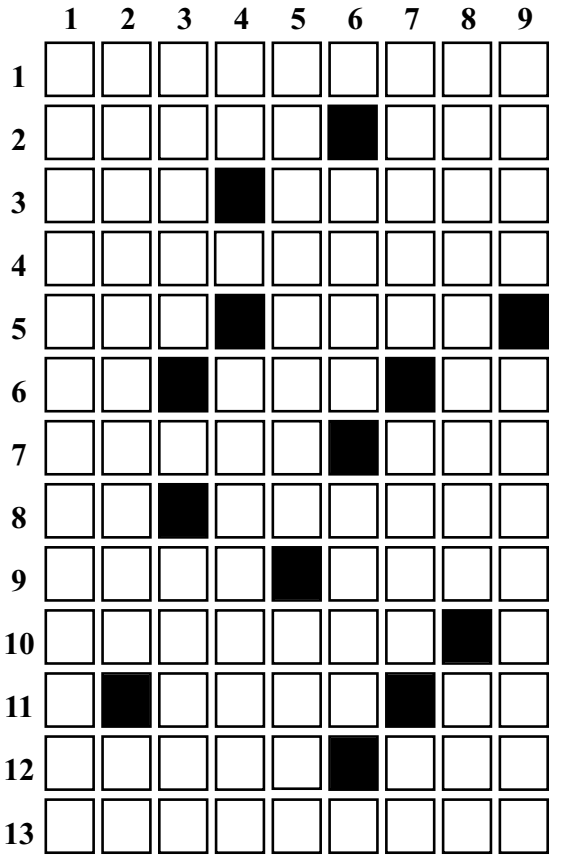
Quel traitement quand on a la peau noire ?

"Les peaux foncées et noires sont plus fragiles, on peut traiter le mélasma avec le trio de Kligman." Les peelings peuvent être également prescrits mais de manière faiblement concentrée. "Quant aux lasers, ils sont contre-indiqués, car le risque d'effets secondaires est important", reconnaît le spécialiste.

Mots fléchés n° 9935



Mots croisés 9/13 n° 9935



HORIZONTALEMENT

1. Peau de mouton - 2. Forme de salut - Assemblée internationale - 3. Chambre - Troupe de cabots - 4. Particulières - 5. Temps de bronzer - Feuilletées - 6. Possessif - Ile française - Tantale - 7. Inflammation d'un organe - Bouquines - 8. Non plus - Convois ferroviaires - 9. Accepte - Fondement - 10. Récites avec peine - 11. Se révolter - Marque de surprise - 12. Courtes remarques - Petit terrain - 13. Jupe ou douche.

VERTICALEMENT

1.Sorte de cagoule - 2. Transformation - Langue - 3. Brise passagère - Vin de liqueur - 4. Pour montrer du doigt - Moins importants - 5. Rabaisser - Site hanté ? - 6. Elles coulent de sources - Ria - 7. Mollusque comestible - Garrottas - Paresseux - 8. Boyaux - Graines alimentaires - 9. Désertes - Tarie.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 9934

Horizontalement

-VERITES
TARA - ROI
RU - MAINT
ATTISE - U
URE - PERE
MERLE - AS
AERA - BP -
T - ERRAIT
IL - DOTER
SIRES - RU
ETA - ERES
RATE - EST

Verticalement

-TRAUMATISER
VAUTREE - LITA
ER - TERRE - RAT
RAMI - LARDE - E
I - ASPE - ROSE -
TRIEE - BAT - RE
EON - RAPIERES
SITUES - TRUST

SOLUTION N° 9934

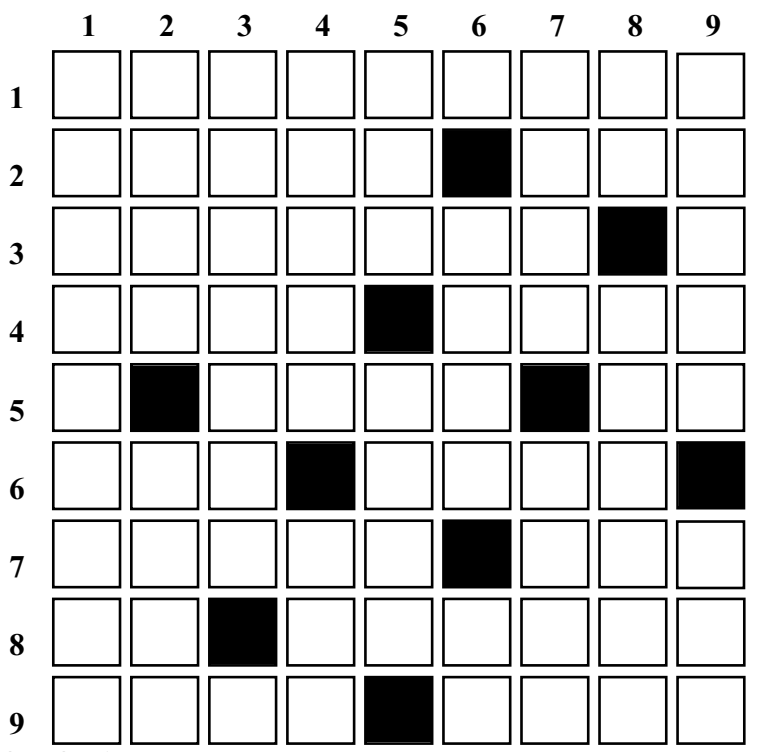
HORIZONTALEMENT

COMMENTER
ARIAS - OPE
VAR - SUCAS
ATOMES - VS
LOTO - EGEE
CROULER - N
AINSI - ILS
DO - SABLE -
E - PESO - ST
SEL - SAUTA
- COTE - SAS
ORME - PANS
PUBLICITE
MA - MOUSSE -
TEL
ESSE -LIASSE - I
N - USEE - BOA -
PC
TOC - GRIL -
USAI
EPAVE - LES-
TANT
- RESSENS -
TASSE

VERTICALEMENT

CAVALCADES -
OPORATORIO -
ECRU
MIROTON -
PLOMB

Mots croisés 9/9 n° 9935



HORIZONTALEMENT

1. Faire quelque chose avant la date fixée - 2. Talus - Amérindien - 3. Commanditaire - 4. Chef - Considéra - 5. Carapace d'oursin - En bas de pli - 6. Cri de douleur - Ville allemande - 7. Sortis - Légumineuse - 8. Titane - Jeu de cartes - 9. Gogo biblique - Précèdent les autres.

VERTICALEMENT

1. Hypothétique - 2. Insecte des étangs - Déesse égyptienne - 3. Distances assez longues - 4. De la nature du feu - Roi de comédie - 5. Pour montrer - Située à l'étude - 6. Fait un choix - Bouquiné - 7. Immaculée - Gaz d'enseigne - 8. Agent de liaison - Sorte d'alfa - 9. Collation - Possessif.

SOLUTION N°9934

HORIZONTALEMENT

EFFARANTS
PERSEVERE
ALI - PETON
REVER - SUS
P - OMIS - BU
ILLISIBLE
LAIS - CIEL
LITEE - SEL
ETE - THESE

VERTICALEMENT

EPARPILLE
FELE - LAIT
FRIVOLITE
AS - EMISE
REPRIS - ET
AVE - SIC - H
NETS - BISE
TROUBLEES
SENSUELLE

soduku 134

Pour jouer au Soduku

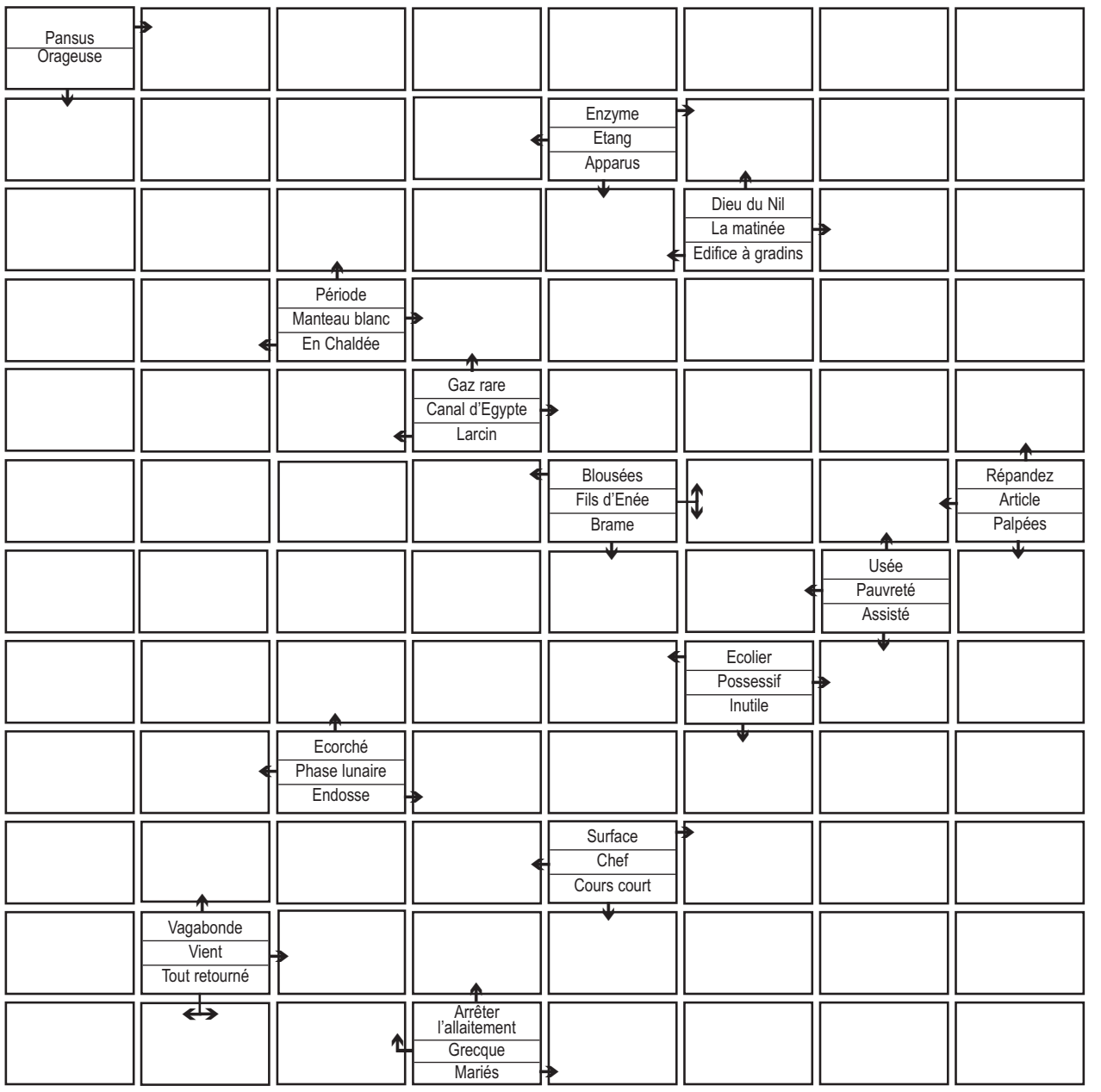
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

3			8				9	
	1	8			9			4
4			2	6		8	3	
6			7		3			
			6			5	2	
	4	5	1					3
		7		1				9
		1		7	6	3	8	
2	3		9					

Solutions

7	9	5	1	2	4	8	6	3
4	6	2	9	8	3	5	1	7
8	3	1	7	5	6	4	9	2
6	1	8	5	4	2	7	3	9
2	7	4	3	9	8	6	5	1
3	5	9	6	7	1	2	4	8
1	2	7	4	6	9	3	8	5
9	8	6	2	3	5	1	7	4
5	4	3	8	1	7	9	2	6

Mots fléchés n° 1787



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1786

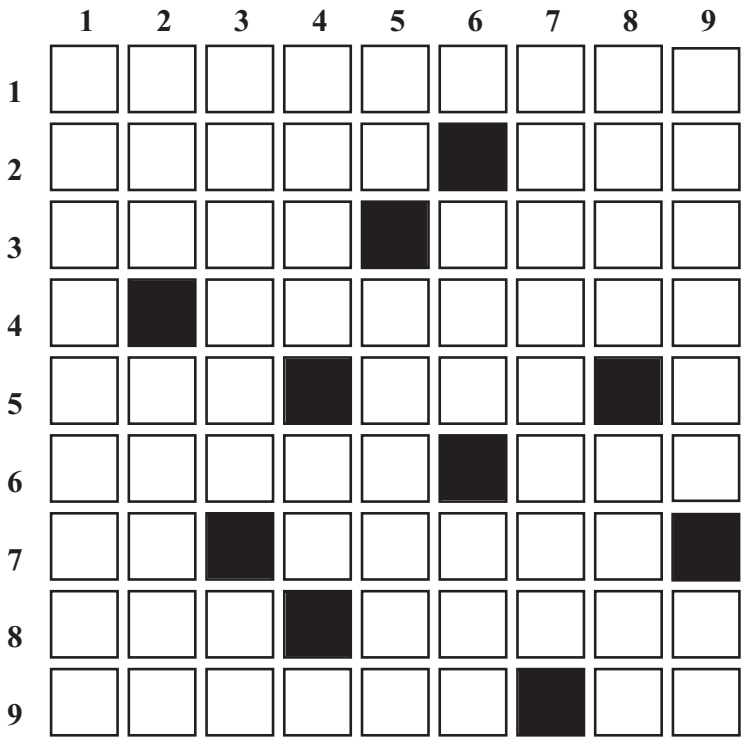
HORIZONTALEMENT

– MOSKOVA
MORES – AG
ITALIE – I
ROCS – PET
ORL – VITE
BIERE – NE
OS – AURA –
LEVITE – B
A – IL – GEL
NEZ – PILE
TOISE – US
ENROULEE

VERTICALEMENT

– MIROBOLANTE
MOTORISE – EON
ORACLE – VIZIR
SELS – RAIL – SO
KSI – VEUT – PEU
O – EPI – REGI – L
VA – ETNA – ELUE
AGITEE – BLESE

Mots croisés 9/9 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Mâcher – 2. Chambre froide – Secoua le chef – 3. Récipient – Entre le vert et le bleu – 4. Choses effectives – 5. Glousse – Lanterne rouge – 6. Anneaux – Fleur royale – 7. Petite bande dessinée – Corridors – 8. Article – Il hausse la note – 9. Concours – Rayons pour hâle.

VERTICALEMENT

1. Lamentable – 2. Ancien – Doigt de la main – 3. Habitants de l'Europe centrale – A elle – 4. Remorque le navire – Pour interpeller – 5. Jeune vache – Un bon coup – 6. Conifère – Textile végétal – 7. Elle désigne madame sans la nommer – 8. Etat gaélique – Sorti de l'enceinte – 9. Moisis – Code postal.

SOLUTION N°1786

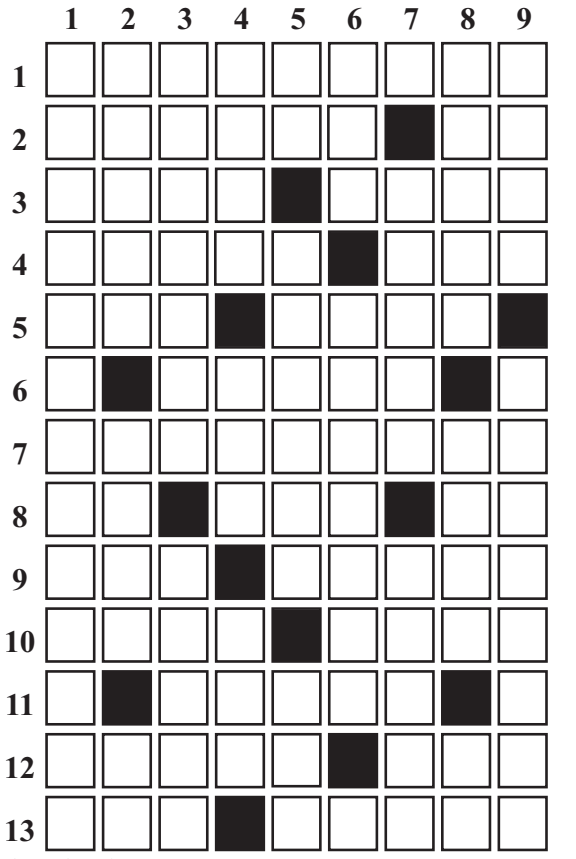
HORIZONTALEMENT

BATAILLER
AMADOUE – U
LINO – NETS
U – TUBE – AH
SPECIEUX –
TR – IL – RAP
RUE – LIN – I
ENTRAVEES
SEAU – ESTE

VERTICALEMENT

BALUSTRES
AMI – PRUNE
TANTE – ETA
ADOUCI – RU
IO – BILLA –
LUNEE – IVE
LEE – URNES
E – TAXA – ET
RUSH – PISE

Mots croisés 9/13 n° 1787



HORIZONTALEMENT

1. Pousses printanières – 2. Diplomate – Dans quel endroit ? – 3. Cinéaste britannique – Prince arabe – 4. Plein – Parures – 5. Marié – Niveau – 6. Pratique pleine d'intérêt – 7. Obscènes – 8. Blousé – Fibre textile – Sous la signature – 9. Possessif – Apporte le bonheur – 10. Sa raison prime toute autre – Fromage des Pays-Bas – 11. Atterrissage de fortune – 12. Pif – L'otite répétée mène chez lui – 13. Mémorisée – Aspirée.

VERTICALEMENT

1. Premiers essais – 2. Edifice à gradins – Sans parole – L'or au labo – 3. Métal précieux – Grand faucon – 4. Court et corpulent – Pays – Travail de postier – 5. Soldat américain – Equipe de Grand Prix – Cycles – 6. Période des chaleurs – Fruits – 7. Etape de route – Qui convient à la situation – 8. Notation musicale – Tint à l'œil – Dieu du ciel – 9. Certains – Collectionne.

SOLUTION N° 1786

HORIZONTALEMENT

DEGROSSIE
EN – EMIANT
SURGI – IDE
AMASSE – EU
PET – ETA – L
PRAO – AUBE
RE – ROUTES
OSCAR – EN –
U – ETABLIR
VELOCE – TE
ECAILLAIS
RU – REGRET
ASCESE – RA

VERTICALEMENT

DESAPPROUVERA
ENUMERES – ECUS
G – RATA – CELA – C
REGS – ORATOIRE
OMISE – ORACLES
SI – ETAU – BELGE
SAI – AUTEL – AR –
INDE – BENITIER
ETEULES – RESTA

Pour jouer au Soduku

soduku 62

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1						2	
5				1		4		7
4			3	2	6	8		
9	5	7	8				4	
	6		7		1	5	3	2
		2	5	8	3			4
3		6		4				5
	4						7	

Solutions

5	4	6	3	2	1	8	7	9
3	7	1	9	8	4	5	6	2
2	8	9	6	7	5	3	4	1
1	3	2	5	4	6	9	8	7
8	9	5	7	1	2	4	3	6
4	6	7	8	9	3	2	1	5
9	2	8	1	3	7	6	5	4
6	1	4	2	5	8	7	9	3
7	5	3	4	6	9	1	2	8

République Algérienne Démocratiques Populaire

Ministère De La Sante

Direction De La Sante Et De La Population Da Mascara

Etablissement Hospitalier Spécialisé En Rééducation Et De Réadaptation Fonctionnelle De Bouhanifia

Avis D'attribution Provisoire
D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marches publics.

Le Directeur De L'établissement Hospitalier Spécialise En Rééducation Et De Réadaptation Fonctionnelle De Bouhanifia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés À L'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N°: 01/2026 Relatif à ::

- **Lot N°01 : Mobilier Médicaux (Fourniture, installation et mise en marche)**
- **Lot N°02 : Matériel d'Ergothérapie, De Réadaptation (Fourniture, installation et mise en marche)**

Qu'à l'issue d'évaluation des offres Il a été décidé ce qui suit :

lot	Soumissionnaire	Note Technique	Montant De Soumission en TTC		Observation
			Avant correction	Après correction	
Mobilier Médicaux	Eurl Isyar Innovations 002322002480802	58/70	7 648 130.00 DA	8 612 030.00 DA	Pré qualifié Et Moins disant
Matériel d'Ergothérapie, De Réadaptation	Sarl Casa Medica 0007116097728078	70/70	11 485 463.50 DA	11 485 463.50 DA	Pré qualifié Et offre Financière unique

Conformément à l'**article 82** du décret présidentiel **N°15-247** du **16** septembre **2015** portant réglementation des marches publics.

- Les soumissionnaires ayant participés à cette D'appel D'offres sus -indiqué , sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'établissement dans un délai de trois **(03)** Jours à compter de la première parution du présent avis afin de consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières .
- Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de **(10) jours** a compter de la première publication de L'avis d'attribution du marché dans le bulletin officiel des marché de l'opérateur public ou la presse ou le portail des marché public.

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2631014699**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
المدرسة العليا للعلوم البيولوجية بوهران
Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

ESSBO

Réf : ANO/SG/SDFM/SME/2026

NIF :415020000310784

Avis d'Attribution Provisoire

2ème Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales n° 02/SME/SDFM/SG/ESSBO/2026

Portant

« Travaux d'aménagement et de rénovation de l'auditorium au profit de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran en lot unique » (Après Infructuosité)

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à 2ème avis d'appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales n° 02/SME/SDFM/SG/ESSBO/2026 (Après Infructuosité), en lot unique, publié dans deux journaux nationaux : Le jeune indépendant (en langue étrangère) en date du 15/09/2026 et ECH- CHAAB (en langue nationale) en date du 16/09/2026 ainsi les presses électroniques et le BOMOP, qu'à l'issue des analyses des offres techniques et financières, le marché a été provisoirement attribué au soumissionnaire qualifié, selon le tableau suivant :

Plis N°	Soumissionnaires	NIF	Note technique	Montant DA/TTC	Montant Corrigé	Délai de réalisation	Observations
02	ETPBH – TCE BENBECHI Abdelhamid	185195700163182	85,77	91 719 904,50 DA/TTC	91 548 544,50 DA/TTC	270 jours	Moins Disant

Conformément à l'article n° 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires participants peuvent vérifier les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux Le jeune indépendant et ECH -CHAAB. Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 11 rue Doudou Mokhtar, Ben-Aknoun –Alger dans les dix (10) jours qui suivent, à compter de la première publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2631014700**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Guelma
Service de la comptabilité et du patrimoine
Daïra d'Oued Zenati
Commune d'Oued Zenati
Bureau des marches publiques
Nif 000724280003559

"Avis d'appel d'offres ouvert, avec exigence De capacités minimales"
N° 07 /B.M.P/2026

Le président de l'assemblée populaire communale d'Oued zenati, wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres ouvert, avec exigence de capacités minimales

- **Réalisation des travaux d'aménagement de la gare routière (Voirie -Tottoirs – Éclairage publics -Arrêt d'autobus – Réseau d'assainissement et eau potable) .**

* les Entreprises qualifiées dans le domaine **bâtiment ou traveaux publique catégorie 02 et plus activité principale** .avoir réalisé au moins un projet dans le domaine du **bâtiment ou traveaux publique (chemin comminal ou wilaya ou national ou traveaux de VRD ou aménagement extérieur)** d'un montant ≥ **12 000 000.00 DA** pendant les années**(2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025).**

*Intéresses par le présent avis , peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Bureau des marches publique au siège de l'APC** de **Oued zenati** à compter de la date de la première parution du présent avis d' appel d'offre dans deux quotidiens régionaux ou locaux ou deux journaux élèctronique , contre paiement des frais de soumission soit cinq mille dinars algériens **5000.00DA non remboursable)** auprès du trésorier communal de oued zenati contre un reçu.

*Les offres :(le dossier candidature, offre technique et L'offre financière) doivent contenir les pièces et documents réglementaires cités dans **le CAHIER DES CHARGES**

* Les enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure bien fermée et anonyme et ne portant que la mansion suivante :

" A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

" Avis appel d'offres ouvert, avec exigence de capacités minimales"

N° 07/B.M.P/2026

- **Réalisation des travaux d'aménagement de la gare routière (Voirie -Tottoirs – Éclairage publics -Arrêt d'autobus – Réseau d'assainissement et eau potable) .**

*La durée de préparation des offres est fixée à **quinze jours (15 jours)** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans deux quotidiens régionaux ou locaux ou deux journaux élèctronique

* Les offres doivent être déposées le dernier jour limite de la durée de préparation des offres à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le deux quotidiens régionaux ou locaux ou deux journaux élèctronique, à partir de **13.00h à 14.00h** auprès du **bureau des marchés publique siège de l'APC de Oued zenati.**si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

*L'ouverture des plis qui aura lieu à **la salle des réunions au siège de l'APC**, se fera en séance publique le même jour à **14.00**h d'où les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

*La durée de validité des offres est fixée à **(90 jours+** la durée de préparation des offres) à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 13/10/2026 / ANEP 2623006992**



LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21 h 10 Koh-Lanta — TF1

21h10 La grande histoire de la Marine — 2

21h10 9-1-1 — épisode inédit — M6

21h10 La Maison des femmes — CANAL+

21 h 25 L'énigme Céline Dion — W9

21 h 50 Sang froid — CINE+ FRISSON

20 h00 Un trésor dans votre maison — 6ter

20 h 22 L.A. Confidentiel — épisode 5 — CINE+ PREMIER

21 h 00 Galatasaray – FC Barcelone — CANAL+ SPORT

21 h 00 Nuremberg — CINE+ CINEMA

20 h 50 Devil in Disguise, épisode 3 — CANAL+ Family

21 h 25 90' Enquêtes — TMC

20h50 la chaine ACTION



Passager 57

Un spécialiste de la sécurité aérienne se retrouve face à des terroristes qui prennent les passagers d'un avion en otage.

22 h 30

Upgrade

Après le meurtre de sa femme, un homme paralysé reçoit un implant technologique révolutionnaire qui lui permet de se battre et de rechercher les responsables.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:58	12:15	15:28	17:55	19:16
CONSTANTINE	05:03	12:20	15:33	18:00	19:21
ALGER	05:17	12:34	15:48	18:16	19:36
OUARGLA	05:09	12:25	15:41	18:09	19:25
CHLEF	05:24	12:41	15:54	18:22	19:42
MOSTAGANEM	05:29	12:46	15:59	18:26	19:47
ORAN	05:32	12:49	16:02	18:30	19:50

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8615 — MARDI 13 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	26°	19°
Oran	24°	17°
Constantine	22°	13°
Ouargla	26°	17°

AFFAIRE DES 61 RESSORTISSANTS MAROCAINS ARRÊTÉS À ORAN

Un coup d'arrêt aux tentatives de déstabilisation de l'Algérie

Le démantèlement à Oran d'un réseau criminel international composé de 61 ressortissants marocains, dont un ancien militaire de l'armée marocaine présenté comme son responsable, relance les interrogations sur les objectifs de cette organisation et les conditions de son infiltration sur le territoire national.
Le professeur en sciences politiques et relations internationales à l'université d'Alger, Fateh Khenenou, y voit une tentative de déstabilisation de l'Algérie et met en cause le régime marocain.



Un réseau criminel international tombe.

Pour l'universitaire, l'ampleur du réseau, qui compte 61 membres, laisse supposer la préparation d'une opération de grande envergure visant, selon lui, des infrastructures vitales et stratégiques. Il a estimé, hier sur les ondes de la radio algérienne, que les éléments évoqués dans le communiqué des services de sécurité, notamment la nature des activités présumées et le parcours emprunté par les membres du groupe, méritent une attention particulière.
Le mode d'infiltration constitue un autre élément déterminant, a-t-il soulevé. Selon son analyse, les membres du réseau auraient rejoint le territoire national par la wilaya d'El Tarf, à la frontière algéro-tunisienne, en empruntant des passages forestiers et montagneux. Cette zone, caractérisée par un relief accidenté et une végétation dense, aurait facilité leur déplacement. Pour Khenenou, cet itinéraire témoignerait d'une préparation préalable et d'une organisation structurée.
L'universitaire relève également la présence présumée de passeports marocains et de sommes d'argent en dirhams et en euros parmi les éléments évoqués dans cette affaire.
Le déplacement du groupe vers Oran renforce, selon lui, les interrogations sur la finalité de cette opération. Il considère que ces éléments, pris ensemble, pourraient indiquer la préparation d'actions ciblant des installations stratégiques. Cette interprétation devra toutefois être distinguée des faits établis par l'enquête et des conclusions judiciaires éventuelles.
Dans son intervention, Fateh Khenenou a inscrit cette affaire dans ce qu'il décrit comme une série de tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie. Il a notamment évoqué une opération survenue le 2 juillet 2026, au cours de laquelle six ressortissants marocains, qualifiés d'éléments subversifs par l'intervenant, auraient été arrêtés par les services de sécurité.
Selon lui, cet épisode traduirait une volonté de perturber le processus électoral et le climat politique national. Le politologue a salué le travail des services de sécurité algériens, estimant que leur vigilance et leur professionnalisme avaient permis de déjouer des projets dangereux. Il considère que la lutte contre les réseaux criminels et les menaces susceptibles de viser les infrastructures nationales constitue un enjeu majeur pour la protection de la sécurité intérieure.
Khenenou a également établi un lien entre ce qu'il qualifie d'hostilité politique et médiatique à l'égard de l'Algérie au Maroc et les risques de déstabilisation régionale.
Il a dénoncé des discours qu'il juge hostiles, notamment dans certains médias et sur les réseaux sociaux, estimant qu'ils contribuent à alimenter les tensions entre les deux pays. Dans son analyse, il a par ailleurs évoqué les difficultés politiques, économiques et sociales auxquelles serait confrontée une partie de la population marocaine. Il estime que les tensions internes au Maroc pourraient conduire les autorités à privilégier une posture de puissance régionale, notamment dans l'espace sahélo-saharien. Il a opposé cette approche à celle qu'il attribue à l'Algérie, fondée, selon lui, sur le dialogue, le développement et le refus de la militarisation de la région.
L'universitaire est enfin revenu sur la décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec le Maroc en août 2021. Il a défendu cette décision, qu'il considère comme un choix souverain motivé par des impératifs de sécurité nationale, après plusieurs décennies de tensions entre les deux pays. L'intervenant a également contesté la portée du discours marocain sur la politique de la «main tendue», estimant que les relations bilatérales ne pouvaient être rétablies sans garanties concrètes en matière de sécurité et de respect de la souveraineté algérienne.

Aymen D.

HÔPITAL MILITAIRE DE TINDOUF

Chanegriha exige le respect des délais

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a inspecté, hier, le projet de réalisation de l'hôpital militaire universitaire de 240 lits à Tindouf, en insistant sur le respect des délais contractuels et des normes sanitaires internationales.
C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN)
Au troisième jour de sa visite de travail et d'inspection dans la 3e Région militaire, le général d'Armée Saïd Chanegriha a suivi, à son arrivée, un exposé détaillé présenté par les responsables du projet sur cette infrastructure sanitaire, avant d'effectuer une inspection sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement des travaux.
A cette occasion, il a souligné la nécessité de livrer l'établissement dans les délais contractuels convenus et de veiller au respect des normes sanitaires internationales applicables à ce type de réalisation. La première pierre de cet hôpital avait été posée par le général d'armée Saïd Chanegriha en mai 2025.
Le projet s'inscrit dans le cadre des efforts du haut commandement de l'ANP visant à renforcer la couverture sanitaire dans la région, à améliorer les performances des structures hospitalières et à élever la qualité des prestations médicales. Il doit permettre d'assurer une meilleure prise en charge du personnel militaire et de leurs familles. Au cours de cette même journée, le chef d'état-major a également effectué une visite d'inspection au niveau de la brigade logistique. Il s'est informé de son état de préparation opérationnelle et de ses capacités à assurer le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement des unités de combat déployées dans son territoire de compétence.

A. D.

LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

Trois orpailleurs éliminés en 3e Région militaire

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire (ANP) a éliminé, hier, trois orpailleurs de nationalités africaines lors d'une opération menée dans la 3e Région militaire, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre les différentes formes de criminalité organisée, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN).
L'opération a également permis de récupérer une arme à feu, six marteaux-piqueurs et six groupes électrogènes, précise la même source.
À travers cette intervention, le Haut Commandement de l'ANP réaffirme sa détermination à lutter contre l'orpaillage illégal et les activités illicites visant à exploiter les richesses nationales, souligne le MDN.

S. N.

PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Sayoud fait le point sur l'avancement des projets

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, l'ouverture des travaux de la commission ministérielle interministérielle chargée du suivi et de l'évaluation du bilan d'exécution des programmes de développement inscrits dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de plusieurs wilayas.
Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les différents secteurs concernés afin d'évaluer l'état d'avancement des projets programmés, d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de prendre les mesures nécessaires pour accélérer leur réalisation. L'objectif est de garantir l'atteinte des objectifs de développement fixés et de répondre aux préoccupations des citoyens, précise la même source.
La réunion s'est tenue au siège du ministère, en présence des walis de Tindouf, Tissemsilt, Khenchela, Djelfa, Messâad et Aïn Oussera, ainsi que des représentants des différents secteurs ministériels concernés.
Les travaux de cette commission portent ainsi sur le suivi de la mise en œuvre des projets inscrits dans le programme complémentaire et sur la coordination des interventions sectorielles, afin de favoriser l'avancement des opérations prévues.

M. B.